



Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports

ACTES DU COLLOQUE :

« **NEUJ PRO 2013 – 12^{èmes} Rencontres Nationales des Professionnels et Elus de la Jeunesse** »

SEANCE PLENIERE

Priorité jeunesse ! pour une approche globale

Intervenants :

Camille Peugny, Maître de conférences en sociologie

Coline Vanneroy, membre du Forum français de la jeunesse, déléguée générale d'Animafac

Olivier Majewicz, Vice-président chargé de la jeunesse, de l'éducation populaire, du fonds d'aide aux jeunes, des missions locales, de l'insertion des jeunes du Conseil général du Pas-de-Calais

Anne-Elisabeth Lucas, membre du bureau de l'Union nationale des missions locales

Animateur :

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Mesdames, Messieurs, bonjour. Bienvenue à cette première séance plénière. Je sais que vous avez déjà travaillé hier. Mon nom est Claude Costechareyre. Nous allons essayer avec les intervenants de favoriser le maximum d'échanges et surtout de débats autour de ce thème : Priorité jeunesse, pour une approche globale. Mais j'y reviendrai si vous le voulez bien dans quelques instants. On va accueillir Monsieur le représentant du maire de Vichy. On va aussi accueillir Monsieur Jean-Michel Guerre. Monsieur Pozzoli vous représentez Monsieur le Président du Conseil général de l'Allier. Monsieur Marmol vous représentez, je le précise, Monsieur Malhuret qui est le Maire de Vichy. On est à Vichy, c'est vous Monsieur Marmol qui allez ouvrir les propos introductifs.

Jean-Jacques Marmol, Adjoint au Maire de Vichy : Monsieur Bernard Pozzoli, en charge de la jeunesse, des collèges et de l'enseignement supérieur, représentant Monsieur Jean-Paul Dufrègne, Président du Conseil général de l'Allier, Monsieur Jean-Michel Guerre, Président de Vichy Val d'Allier, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, Maires, Adjoint au maire, Conseillers municipaux issus des départements de France métropolitaine et d'Outre-mer, merci d'être là. Mesdames et messieurs les représentants des collectivités et associations en charge ou en relation avec la jeunesse, animateurs de quartiers, chargés de mission, Mesdames et messieurs, chers amis, j'espère que je n'ai oublié personne. En tout premier lieu, je voudrais vous prier d'excuser l'absence de Claude Malhuret que je représente ici et qui, retenu par d'autres obligations, n'a pu être présent ce matin. Pour ma part, je suis heureux de vous accueillir, heureux d'accueillir les 400 participants de ces 12^{es} rencontres des Neuj'pro qui sont devenues aujourd'hui une institution. Bienvenue à tous à Vichy, ville tournée vers le sport et la jeunesse, dans ce centre omnisports qui symbolise à lui seul ce lien privilégié. Il est en effet le lieu idéal pour réunir les acteurs français de la jeunesse que vous êtes afin d'y tenir une convention qui dépasse le convenu et les habitudes. En abordant les thématiques des jeunes et du travail, de l'Education nationale, du logement, des nouveaux services d'information, de la citoyenneté européenne, du sport, de la solidarité, autant de sujets aussi nombreux aussi variés que très parlants pour les jeunes d'aujourd'hui, vous touchez les préoccupations d'aujourd'hui qui sont celles des jeunes. Vous allez au cours de vos travaux aborder les thèmes qui entrent en résonance avec des préoccupations de notre ville qui se mobilise depuis des années pour faire en sorte que ces jeunes se sentent bien ici, une vraie

fac, des loisirs, des sports, une vie culturelle, une vie associative, des soutiens, une écoute, une assistance. Et tout cela fonctionne. Ainsi, le pôle Lardy compte plus de 800 étudiants dans 18 formations spécialisées dont l'année préparatoire de kinésithérapie. Il est essentiel de se mobiliser pour donner à nos jeunes de vraies formations qualifiantes débouchant sur des emplois pérennes alors que, force est de constater, de nombreux postes restent non pourvus notamment dans l'industrie. Dans le domaine de l'animation, notre centre social René-Barjavel accueille tout au long de l'année les enfants et les adolescents en lien avec les familles autour d'activités éducatives, culturelles, sportives et sociales. En matière culturelle, une nouvelle scène de musique vivante a vu le jour à l'attention des jeunes du centre Valéry-Larbaud qui accueille des têtes d'affiche prestigieuses comme Paul Personne, BB Brunes, Patty Smith et d'autres. Vichy possède une vraie tradition d'ouverture et d'échanges, le centre d'approche vivante des langues et des médias, le CAVILAM. En lien avec l'Alliance française, il accueille chaque année pas moins de 6 000 stagiaires de toutes nationalités qui sont autant d'ambassadeurs dans le monde. Il jouit d'une réputation mondiale dans le domaine de l'enseignement du Français langue étrangère. Enfin, de par ses infrastructures sportives connues et reconnues, Vichy permet aux jeunes de pratiquer leurs sports favoris et de bénéficier ce faisant du spectacle des équipes de haut niveau qu'elle reçoit. Ainsi, cette semaine, nous accueillons les équipes de foot des moins de 20 ans de la France, championne du monde en titre, et du Danemark qui vont s'affronter ce week-end au stade d'Aragon. Vichy met tout en œuvre pour agrémenter le séjour de ces jeunes et leur rendre la vie le plus agréable possible avec, bien entendu, une attention et un souci permanent de tous les instants pour ses habitants. Tout cela ne peut se faire sans une aide à l'insertion amicale et à la création de liens sociaux grâce à un tissu associatif extrêmement dense, des équipements de qualité au service de ses associations. Vous l'aurez compris, pour toutes ces raisons, Vichy est heureuse de vous accueillir durant ces trois journées. Je voudrais remercier les organisateurs, le Conseil général de l'Allier ainsi que les différents intervenants pour leur investissement. Et, je vous souhaite à tous et à toutes de fructueux échanges entre acteurs du monde de la jeunesse que vous êtes. Bon séjour à Vichy.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Merci Monsieur Marmol. Monsieur Guerre si vous voulez bien. Je rappelle que vous êtes Président de Vichy Val d'Allier. Vous êtes aussi le Maire de Bellerive-sur-Allier qui nous accueille puisque nous sommes sur cette commune.

Jean-Michel Guerre, Président de Vichy Val d'Allier, Maire de Bellerive-sur-Allier : Bonjour à toutes et tous. Et bienvenue à vous pour ce rendez-vous qui est maintenant devenu incontournable, rendez-vous du Neu'pro sur ce territoire. Je voudrais d'abord saluer l'excellente initiative du Conseil général de l'Allier de proposer aux professionnels de la jeunesse de réfléchir, d'échanger, de présenter des bonnes pratiques sur cette thématique aussi importante qu'est la jeunesse, autour de quelques questions fondamentales. Quelle place donnons-nous aux jeunes ? Comment accompagner leur intégration dans la société ? Comment contribuer au développement de leurs initiatives, à leur épanouissement en général ? Nous, acteurs, élus de la jeunesse quelles politiques mettons-nous en œuvre pour répondre à ces attentes ? Le devenir de la jeunesse aujourd'hui en France est un enjeu prioritaire de notre société et sans doute l'un des plus difficiles dans le contexte global que nous connaissons. La jeunesse sur notre territoire Vichy Val d'Allier, 75 000 habitants, 23 communes, n'est pas épargnée par cette crise. Je voudrais simplement vous donner un indicateur. Le taux de chômage sur ce bassin pour les moins de 25 ans est de 16,8% avec une augmentation depuis un an assez significative. Une précarité des jeunes très marquée ici, plus que dans d'autres territoires auvergnats. Au regard de ce constat, la communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier a voulu rentrer dans une logique globale et en même temps volontariste à un triple niveau. D'abord à partir de l'exercice de sa compétence statutaire inscrite dans nos textes d'information de la jeunesse qui est portée par le point information jeunesse de l'agglomération. Egalement, au travers de la prise en compte systématique d'un volet jeunesse dans nos autres compétences. Si vous regardez la mobilité qui est une de nos compétences obligatoires, vous verrez des volets jeunesse. Vous en verrez bien évidemment pour l'insertion professionnelle en liaison avec la mission locale que nous soutenons également. Et ça passe par le PIJ, je ne vous apprend rien. Pour l'accès à la culture et au sport, ça passe par un chéquier culture, un chéquier sport sur lesquels on travaille avec le Conseil général. La politique du logement pour les jeunes, la vie étudiante et d'autres sujets. Et, troisième niveau, l'agglomération pense aussi à la politique jeunesse à travers ses propres ressources humaines, c'est-à-dire l'agglomération en tant qu'employeur. Nous accueillons dans nos services des stagiaires. Nous accueillons des apprentis. Et, plus récemment, ça ne vous surprendra pas, 14 contrats emploi d'avenir, dispositif pour lequel nous intervenons aussi avec les autres communes. A savoir que l'agglomération intervient sur la formation

des jeunes y compris quand ils sont dans d'autres collectivités. Au total, c'est environ 700 000 euros qui sont investis par l'agglomération chaque année, fléchés chaque année en direction des politiques jeunesse.

Je voudrais également, en rentrant dans le vif du sujet de vos débats, même si je vais au-delà d'une simple introduction d'accueil. On m'a dit mot d'accueil. Je fais le mot d'accueil, mais pour les jeunes, pour la politique jeunesse. Je voudrais vous parler de deux caractéristiques que nous avons mises en place. C'est l'animation de cette politique et sa mise en œuvre. Les questions de gouvernance, en général, sont de plus en plus complexes. Mais, sur la question de la jeunesse, elles le sont encore plus à mon sens que dans d'autres domaines. En interne de l'agglomération d'abord, ça paraît logique, mais on a une vice-présidente de l'agglomération chargée des politiques jeunesse. C'est assez récent. Ça ne fait que trois ou quatre ans, je crois. Et on a un chargé de mission qui travaille directement auprès du DGS, du directeur général des services, de manière à ce que la transversalité de cette politique soit bien assurée pour éviter les cloisonnements inhérents à la structure qui autrement deviendrait vite verticale. Quant à la mise en œuvre, on a deux niveaux. On a un réseau d'acteurs animé par l'agglomération qui associe l'ensemble des structures qui travaillent au quotidien pour la jeunesse. Vous les connaissez. Ce sont les associations, des services de l'Etat, des collectivités, le secteur de l'Education nationale, l'enseignement supérieur que je n'oublie pas, les services publics de l'emploi bien évidemment. Cette organisation qui fonctionne là aussi depuis pas très longtemps me paraît être l'outil le meilleur pour bien coordonner l'action des structures, d'essayer de mieux appréhender les attentes des jeunes. Et vous voyez qu'on n'est pas là dans une structure de gouvernance organisée, verticale. Il n'y a pas de chef de file. Je sais que ça fait partie de vos sujets de débats. Je ne sais pas comment nous pourrions faire pour en désigner un. Et je ne suis pas sûr qu'au bout on serait plus efficace. Par contre, ce qui est certain, c'est que cette notion de coordination, de transversalité permanente est indispensable. Et, je ne voudrais pas l'oublier, l'agglomération n'est pas la seule, les agglomérations ne sont pas les seules, en tout cas pas la nôtre, à travailler dans la question de la jeunesse puisque, ici, nous sommes réunis à l'invitation du Conseil général de l'Allier qui a des actions très importantes en matière de jeunesse. On travaille quasiment quotidiennement avec le vice-président chargé de la jeunesse, Bernard Pozzoli et ses services, mais également la Région d'Auvergne. Nos trois collectivités ont décidé de travailler ensemble ce qui se traduira dans quelques jours par une convention pour essayer de bien clarifier et d'être efficace dès lors qu'on intervient sur le même public. Il faut penser à cela.

Avant de vous laisser rentrer dans vos débats de la matinée et pour terminer cette petite intervention, un point plus négatif, plus inquiétant, c'est que l'une des principales faiblesses de nos dispositifs locaux est l'absence des jeunes dans la gouvernance du dispositif. Là, nous avons un vrai problème parce qu'il y a les élus, les professionnels, tous ceux qui s'occupent des jeunes, mais il n'y a pas les jeunes eux-mêmes ou malheureusement peu. Je crois qu'il faut qu'on prenne ce problème, qu'on n'a jamais réussi les uns et les autres à travailler correctement, à bras le corps. Quelle place souhaitons-nous donner à la jeunesse elle-même dans l'invention, dans la structuration de ces dispositifs ? C'est une vraie question. J'imagine que vous vous la posez toutes et tous et qu'elle reviendra sans doute dans vos échanges tout au long de cette journée.

En conclusion, je voudrais bien évidemment vous souhaiter bon travail ici à Bellerive dans notre agglomération en espérant que cette année encore le Neuj'pro permettra au-delà de l'échange qui est indispensable de dégager des pistes de réflexion. Je suis convaincu que l'échange que vous aurez demain matin avec Valérie Fourneyron, la Ministre en charge de ces politiques, vous permettra d'aller plus loin. En tout cas, pour ma part, j'écouterai avec beaucoup d'attention ce qu'elle nous dira. Merci beaucoup.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Merci Monsieur Guerre, Monsieur Pozzoli si vous voulez bien. Vous représentez Jean-Paul Dufègne le Président du Conseil général de l'Allier.

Bernard Pozzoli, Vice-président en charge de la jeunesse, éducation et enseignement supérieur, Conseil général de l'Allier : Monsieur Jean-Jacques Marmol, Adjoint au Maire de Vichy, représentant le Maire de Vichy Monsieur Malhuret, Monsieur Jean-Michel Guerre, cher Jean-Michel, Président de Vichy Val d'Allier, Mesdames Messieurs les élus, représentants d'associations, d'administrations, chers amis, c'est la 6^e année que j'ai le plaisir d'intervenir et de participer en tant qu'organisateur au Neuj'pro. Je veux excuser le président Jean-Paul Dufègne qui d'habitude fait cette intervention le jeudi matin. Il est actuellement à Lille au congrès de l'Assemblée des départements de France. Donc, il n'a pas pu être parmi nous, ni aujourd'hui, ni demain. Je vais être assez bref puisque je

vais intervenir à nouveau demain matin avant l'intervention de Valérie Fourneyron, la ministre. Je suis très heureux d'être là et très heureux de vous accueillir toujours aussi nombreux et venant d'horizons très divers, géographiques mais aussi professionnels. Hier, je regardais les fiches de présence. Vous êtes près de 80% à être extérieurs au département de l'Allier et à la région Auvergne. Vous venez de tous les coins de France. Ça montre la richesse, la diversité et l'attractivité de notre Neu'pro. Cette attractivité nous la devons à vous toutes et à vous tous et à tous ceux qui ont fait que les Neu'pro sont devenus des rencontres incontournables sur les politiques de la jeunesse. Quand le Conseil général a lancé cette initiative, c'était en 2001 au plan départemental. Et, à partir de 2002 jusqu'en 2013 aujourd'hui, 12^e édition, ces rencontres se sont développées et permettent d'échanger sur les expériences, permettent de se confronter par rapport aux difficultés qu'on rencontre sur les territoires et de défricher, je l'espère, un certain nombre de pistes d'actions nouvelles. Je suis très heureux d'être à nouveau ici à Vichy. On est très bien accueilli, Monsieur l'adjoint au maire, Monsieur le président à Vichy et à Bellerive. En effet, c'est le complexe de Vichy-Bellerive-sur-Allier. Nous sommes sur les terres de Bellerive-sur-Allier, cher Jean-Michel. Ce lieu est très pratique, très intéressant pour organiser ce type de manifestation avec ses salles, son amphithéâtre, ses salles de travail, la restauration, l'hébergement. Nous sommes ici très bien. Je veux aussi dire un petit mot, je le redirai demain matin, pour remercier nos partenaires qui nous permettent d'organiser ces Neu'pro. Nos partenaires, depuis quelques années, travaillent en étroite collaboration avec le conseil général pour l'organisation. C'est l'INJEP, le CNAJEP, l'ANACEJ et l'Assemblée des Départements de France. Les échanges ont commencé hier après-midi avec les rencontres des territoires, avec les conférences. Le Neu'Pro ne règle pas les problèmes. Ce serait trop facile. Mais le Neu'pro permet, comme je le disais tout à l'heure, de poser les problèmes, d'échanger les expériences et de défricher de nouvelles pistes d'action. Jean-Michel Guerre disait que la crise touche tout le monde. Mais elle touche encore plus les jeunes. On en a parlé hier après-midi. Il nous faut tous ensemble trouver les meilleures solutions, et essayer de sortir de cette crise et d'aider les jeunes à trouver leur chemin. Je veux vous remercier, remercier nos partenaires, remercier les services du Conseil général. Je le fais d'habitude le vendredi. Mais comme vendredi matin, ça risque d'être un peu bousculé, je veux le faire aujourd'hui au cas où je ne puisse pas le refaire vendredi. Je veux remercier l'ensemble des services du conseil général, notamment le service jeunesse qui se mobilise beaucoup pour l'organisation et la réussite de cette manifestation et les services du centre omnisports qui nous accueillent. Je ne parlerai pas de la politique du Conseil général de l'Allier. J'ai eu l'occasion d'en parler dans les tables rondes. Et je vais en parler demain matin. Nous agissons pour la mobilité, l'insertion, les loisirs, l'éducation. Nous avons des conventions en cours d'élaboration, j'y reviendrai demain matin, avec la Région Auvergne et avec l'agglomération de Vichy Val d'Allier. Aujourd'hui, la journée va être bien remplie avec la plénière ce matin, les tables rondes cet après-midi, les ateliers d'échange. Ce qui fait aussi la richesse du Neu'pro est d'avoir des temps différents, des temps de conférence, des temps de réunion plénière, des temps d'ateliers d'échange d'expérience. C'est ce qui nous paraît important. Demain matin, nous accueillerons Valérie Fourneyron, ministre des sports, de la jeunesse, de la vie associative et de l'éducation populaire. Nous avons fait ce choix avec les partenaires de l'organisation parce qu'il y a eu en février dernier le comité interministériel de la jeunesse avec la priorité jeunesse dont il va être question tout à l'heure. Nous nous sommes assurés, puisque nous avons eu quelques déboires dans le passé avec Martin Hirsch qui était resté un peu moins longtemps qu'on le souhaitait et Monsieur Daubresse qui nous avait fait faux bond, que Valérie Fourneyron serait bien là sauf cataclysme imprévisible et qu'elle resterait une heure et demie. Demain matin, je prendrai la parole rapidement pour l'accueillir et dire quelques mots sur notre politique. Ensuite, Valérie Fourneyron s'exprimera. Et vous aurez trois quarts d'heure pour échanger avec la ministre, ce qui nous semble très important. Nous avons changé la formule pas parce que c'était Valérie Fourneyron, mais parce que c'était une réflexion générale. Le vendredi, nous avons gardé une seule séquence, le Grand témoin. En effet, on s'est aperçu que le vendredi était un peu chargé et qu'en fin de matinée la salle se vidait un peu à cause des contraintes de déplacements, de transports, de retours chez vous. Vous nous direz si c'est une bonne formule dans les questionnaires de satisfaction. On compte sur vous pour vraiment nous dire tout ce que vous en pensez y compris les critiques qui nous permettront encore d'améliorer le Neu'pro pour la 13^e édition. Je vous souhaite un très bon et très studieux Neu'pro. Merci.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Merci Monsieur Pozzoli. Messieurs, je vais vous demander de rejoindre la salle. Et je vais vous demander d'accueillir nos intervenants. Merci à Camille Peugny de nous rejoindre, merci à Anne-Elisabeth Lucas, Olivier

Majewicz, merci de vous installer, Coline Vanneroy. Je n'ai pas fait de plan de table. Vous choisissez où vous voulez vous installer.

Quelques mots en introduction. Je me dis qu'un échange il faut le prendre par un certain axe. J'ai d'abord lu le document qu'on m'avait envoyé quand il fallait préparer. Je vais vous le lire parce qu'il est important : La priorité jeunesse est un axe fort de la politique nationale actuelle. Cette notion couvre de multiples interprétations : accès à l'autonomie, formation, travail, logement. Que signifie ce terme de priorité jeunesse de plus en plus couramment employé ? Phénomène de mode, de populisme ou correspond-il à une réelle volonté de changer la donne sociale ? C'est sur cette base-là que j'ai essayé très modestement avec vous de préparer. Je me suis posé quelques petites questions. Je me suis souvenu qu'en 2004 déjà j'animais des assises régionales sur les politiques de jeunesse. Je me souviens que déjà on se disait que la jeunesse est une ressource et qu'il faudrait arrêter de la traiter comme un problème. C'était en 2004. En 2006, un mouvement d'éducation populaire m'a demandé de travailler à 100 propositions qu'on pourrait faire aux candidats en 2007. Là, est venue la question du revenu d'autonomie, de l'engagement des jeunes. Et s'esquissaient les problèmes de santé et de logement. Après dans les années 2010, j'ai eu la chance d'animer ces phases conclusives du fonds d'expérimentation pour la jeunesse qui avait été mis en place. De superbes initiatives étaient proposées dans ces conclusions. On peut s'interroger sur la manière dont l'essai a été transformé. Mais il y avait quand même de la matière. L'année dernière, c'était ma première venue à Neuj'pro. On était sur le thème, vous l'avez évoqué Monsieur Guerre, faire la place aux jeunes. Quelle place fait-on aux jeunes ? On a bénéficié de la présence d'intervenants particulièrement intéressants. Je me souviens qu'on a évoqué la classe des 15/30 ans de l'INJEP. On était en préparation d'un document que pour ma part j'ai trouvé passionnant qui est ce document sur les inégalités intra-générationnelles en période de crise. Je me suis dit qu'on avait tous les ingrédients. On connaît le problème, on connaît la situation. Il y a des initiatives qui sont prises. Chacun, vous en prenez. On entend qu'il faudrait mieux travailler la transversalité, mieux travailler la gouvernance.

Et pourtant j'ai un peu le sentiment, n'étant pas un spécialiste de la question, qu'on n'a pas trop avancé. Je me suis dit qu'on pouvait peut-être se donner une consigne ce matin : essayer de changer de posture, de se questionner différemment en se demandant où sont ces freins. Où est-ce que ça coince ? Ça peut être un premier temps de nos échanges. On n'y passera pas la matinée. Je sais qu'on sait très bien analyser les problèmes et on est moins performant sur les solutions. En un deuxième temps, j'aimerais qu'on puisse se dire qu'on a un superbe document, je l'ai lu, du comité interministériel sur la jeunesse : 13 priorités, 47 mesures. Il y a déjà des choses qui existent, les contrats d'avenir, les contrats de génération. Est-ce qu'on a là vraiment une feuille de route pour envisager comme le dit le Président, je ne me souviens plus de sa formule, de faire que les jeunes en 2017 vivent mieux qu'en 2012. Voilà à peu près l'esprit dans lequel je vous propose d'échanger ce matin. Parole très libre de la part des intervenants, parole libre de votre part. Au moment des échanges, c'est l'animateur qui parle, chaque fois qu'on prend la parole, vous nous expliquez tout ce qui se passe dans vos associations, tout ce que le Conseil général fait etc. Ce qui me semble intéressant, c'est que derrière ces actions, il y a une manière de réfléchir en amont. Nous serions intéressés, plutôt que de narrer les expériences réalisées, par ce qui vous a amenés, quel constat vous faites et vers quoi vous allez. Je voulais vous dire ça en début. On démarre tout de suite. Camille, je rappelle que vous êtes sociologue. Vous êtes enseignant-chercheur à Paris VIII. Vous avez beaucoup travaillé sur des choses comme le déclassement, la reproduction sociale. On avait envie que vous puissiez pendant 10 à 15 minutes cadrer votre réflexion. Réactions rapides et libres de nos intervenants et on ouvre le débat.

Camille Peugny, Maître de conférences en sociologie : Bonjour à toutes et à tous. C'est mon premier Neuj'pro. Je suis très content d'être là. Je suis toujours un peu gêné d'intervenir dans ce genre de rencontre parce que je ne suis pas un professionnel de la jeunesse, je ne suis pas un acteur de terrain. Je suis juste un enseignant-chercheur qui fait une partie de sa recherche sur les questions de la jeunesse. Quand j'ai commencé à faire ma recherche, je travaillais sur les questions de déclassement et pas spécifiquement sur les jeunes. J'ai été presque malgré moi tiré vers les questions de jeunesse puisque la problématique du déclassement ne concerne pas que les jeunes, mais elle concerne en bonne partie, malheureusement, les jeunes. Sur la partie constat, je ne vous parlerai pas des problématiques économiques puisqu'on les connaît là encore malheureusement par cœur et depuis longtemps. Le problème d'emploi n'est pas un problème français. Il m'apparaît important de le dire. En août 2011, l'organisation internationale du travail a sorti un rapport malheureusement dans une relative indifférence qui mettait en garde contre l'émergence d'une génération sacrifiée, les mots étaient dans le rapport, au niveau mondial. Il montrait notamment qu'en Europe il y avait 5,5 millions

de jeunes de moins de 25 ans qui étaient au chômage. C'est une problématique qui n'est pas française qui est au moins largement européenne. Aujourd'hui, le taux de chômage des jeunes en Europe est de 18% à peu près. On est un peu moins bon encore en France. Mais, on n'est pas les seuls à avoir des problèmes d'emploi des jeunes. Pauvreté aussi des jeunes, là encore vous le savez mieux que moi. Grand renversement des taux de pauvreté par rapport à ce qu'on observait encore à la fin des années 70 ou au début des années 80 où les pauvres étaient le 4^e âge. Aujourd'hui les taux de pauvreté les plus élevés sont chez les moins de 25 ans ce qui est très directement lié aux politiques publiques qui sont menées. On y reviendra dans le deuxième temps de la table ronde.

Mais, ce n'est pas de ça dont je voulais vous parler. Ce dont je voulais vous parler c'est du rapport de la place des jeunes dans la société. Dit comme ça, ça paraît très vague et très insignifiant. Mais, je voudrais essayer de donner un peu de chair à tout ça. C'est pour ça que je me suis permis de vous apporter deux ou trois diapos pour qu'on puisse voir ça ensemble. Je me souviens très bien quand il a eu la réforme des retraites du gouvernement précédent, les jeunes notamment lycéens et étudiants ont manifesté en nombre. On disait que les jeunes Français étaient tristes à pleurer, que c'était les seuls au monde à déjà commencer à compter leurs points retraite, que c'était d'une tristesse confondante et que nous au moins à leur âge on rêvait de changer le monde et on ne pensait pas à son petit nombril. J'ai essayé de voir dans des données d'enquête si ça correspondait à une réalité. C'est une enquête de 2006. En 2006, on est avant l'explosion de la crise financière de 2008. En 2006, on demandait aux Européens dans une enquête en Europe s'ils étaient inquiets quant au niveau futur de leurs revenus. Ils devaient donner une note entre 0 et 10. 0, ils ne sont pas du tout inquiets. 10, ils sont très inquiets. Je vous ai mis le résultat pour les 18/30 ans. On remarque que les jeunes Français sont inquiets. Une note d'à peu près 6,5. Ils sont plutôt inquiets. Mais, ils ne sont pas plus inquiets que les jeunes Allemands. Ils ne sont pas plus significativement inquiets que les jeunes Portugais ou que les jeunes Espagnols. Il n'y a pas d'un côté des jeunes Français très inquiets pour leur avenir et de l'autre côté de jeunes Européens béatement optimistes, même si on voit que les jeunes Scandinaves sont très optimistes. On y reviendra là encore dans le deuxième temps. Ce n'est pas ça qui fait la spécificité des jeunes Français. Contrairement à un nombre de discours qu'on entend, ce n'est pas les seuls en Europe à être inquiets, loin de là. Par contre, ce qui fait la spécificité des jeunes Français, c'est le sentiment qu'ils ont. Toujours même enquête 2006, on leur a demandé : est-ce que vous avez le sentiment que la société dans laquelle vous vivez vous laisse la capacité de faire vos preuves ? Est-ce que vous avez réellement la capacité de montrer ce dont vous êtes capables ? Là, il y a une spécificité française. Les jeunes Français sont 51% à estimer que la société française ne leur laisse pas la possibilité de montrer ce dont ils sont capables. Les deuxièmes les plus pessimistes dans le classement sont les jeunes Portugais. Mais ils ne sont que, entre guillemets, 39%. S'il y a une spécificité française pour la jeunesse, c'est le sentiment que ces jeunes ont de ne pas avoir la possibilité de montrer leurs capacités. C'est ce que je voudrais qu'on essaye de comprendre ensemble dans le petit temps que nous avons.

Comment essayer d'expliquer ça ? D'abord, aujourd'hui, être jeune en France, c'est être jeune dans une société qui vieillit. Et une société qui vieillit c'est, malheureusement en tout cas en France, qui tient les jeunes éloignés des leviers politiques et des leviers du changement social. C'est très important de l'avoir en tête. Il y a une sorte de double peine pour les jeunes aujourd'hui. Non seulement ils sont jeunes et donc principales victimes des chocs économiques, mais en plus ils sont tenus éloignés des leviers qui permettraient de changer les choses. Dans l'Assemblée nationale de 1981, il y avait autant de députés de moins de 35 ans que de députés de plus de 60 ans. Aujourd'hui, le rapport est de 1 à 7. Le renouvellement du personnel politique ne s'est pas effectué. Il n'y a qu'à voir les cris d'orfraie poussés par certains élus socialistes quand Martine Aubry a voulu imposer le non cumul des mandats. Une partie de la société pleure sur le sort des jeunes, mais dès qu'il s'agit de leur faire de la place, on s'aperçoit qu'il y a tout de suite beaucoup moins de monde. C'est un élément qu'il faut avoir en tête, c'est-à-dire double peine : difficultés économiques et tenue éloignée des leviers du changement social. Il y a quelque chose de très intéressant. Vous avez sans doute entendu parler de l'expansion des classes moyennes en France, de ce que certains sociologues ont appelé la moyennisation de la société française dans les années 70. Cette moyennisation était portée par les jeunes. Tous les nouveaux métiers qu'on connaît bien qui se développaient à l'époque, les enseignants, les professionnels du secteur de l'éducation, du secteur de la culture, du secteur médicosocial, c'était des jeunes actifs de moins de 35 ans qui étaient dans des métiers dont l'importance croissait. Aujourd'hui, plus personne ne dirait que la dynamique de la société, malheureusement, est portée par des trentenaires qui sont dans de nouveaux métiers et qui portent de nouvelles valeurs. C'est un point qu'il faut avoir à l'esprit. Mais, on peut aussi expliquer ce pessimisme des jeunes Français, ce sentiment qu'ils ont de ne pas avoir la place pour faire leurs preuves par un constat terrible pour la société française qui est celui de la reproduction des

inégalités. Aujourd'hui, en France encore, tout est joué très tôt dans les trajectoires des individus. Deux derniers graphiques pour vous montrer cela. Tout à gauche, on est au début des années 80. Tout à droite, on est aujourd'hui. Ce graphique est la part des enfants d'ouvriers qui sont encore 30% des jeunes aujourd'hui dans notre société, on n'est pas dans une société où il n'y a plus d'ouvriers, loin s'en faut, la part des enfants d'ouvriers qui restent ouvriers ou employés, qui restent dans des emplois d'exécution. On s'aperçoit qu'au début des années 80 c'était 80% des enfants d'ouvriers. Aujourd'hui, c'est 70%. Ça a certes diminué, mais diminué que de 10 points. Ça veut dire qu'aujourd'hui quel que soit leur niveau d'études, 70% des enfants d'ouvriers restent dans des emplois d'exécution. A l'autre bout de la chaîne, avant-dernier graphique, c'est l'inverse. C'est la part des enfants de cadres supérieurs qui restent cadres supérieurs. Elle était de 33% au début des années 80. Elle est de 40% aujourd'hui. Si on ajoute les cadres moyens aux cadres supérieurs, on retrouve le même résultat. Il y a 70% des enfants de cadres qui restent cadres. Aujourd'hui, la société française raconte de beaux discours sur elle-même. Christian Baudelot, un autre sociologue bien connu, dit que la société française se voit toujours plus belle qu'elle n'est. Là, on en a un bel exemple, c'est-à-dire qu'aujourd'hui contrairement aux discours où la société célèbre son côté méritocratique, où chaque jeune a, soi-disant, la capacité de s'exprimer, on a encore des phénomènes de reproduction massifs. 70% des jeunes enfants d'ouvriers restent ouvriers ou employés. 70% des jeunes enfants de cadres restent cadres. Je pense qu'on ne peut pas comprendre le malaise de la jeunesse française au-delà de ses difficultés économiques. Encore une fois la plupart des jeunes Européens sont confrontés aux mêmes difficultés, sans connaître la différence entre les jeunes Français et les jeunes Européens, c'est que les jeunes Français ont l'impression que le poids de ces difficultés est irrémédiable, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de deuxième chance. C'est évidemment lié au fonctionnement du système éducatif, je crois que Coline va en parler, qui enraine les inégalités très tôt, à la faiblesse de la formation continue en France qui profite déjà aux plus diplômés de la formation initiale. Autrement dit aujourd'hui, presque pour caricaturer, si vous choisissez la mauvaise option à la fin de la classe de troisième, vous vous fermez la porte de toute une série de baccalauréats. Si vous ne faites pas tel baccalauréat, vous ne pouvez pas faire tel type d'études. Et comme il n'y a pas de passerelle, vous ne pouvez pas faire d'autres métiers si, à 25 ans, vous avez changé d'idée ou si vous êtes un peu plus mature et vous savez enfin ce que vous avez envie de faire. Il me semble qu'il est très important de comprendre ça.

Si pour terminer, on veut tirer une conclusion de ça sur l'élément de constat, ce serait la chose suivante, mais vous le savez aussi bien que moi : les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas la première génération de la crise. C'est le dernier graphique. C'est le taux de chômage des jeunes entre le début des années 80 et aujourd'hui. Au début des années 80, le taux de chômage des jeunes est le même qu'aujourd'hui, voire un peu plus. Autrement dit, aujourd'hui on est au bout de trois décennies de problèmes structurels avec l'emploi des jeunes. Le chômage des jeunes, quelle que soit l'année, est toujours supérieur à 15%, même à la fin des années 80. Même à la fin des années 90 quand il y a une période de reprise de la croissance, le taux de chômage des jeunes est toujours au-dessus de 15%, toujours au moins deux fois plus élevé que le taux qui prévaut pour le reste de la population. Autrement dit si vous me suivez, au début des années 80 qui s'insère sur le marché du travail ? C'est les générations nées au début des années 60. Et ceux qui s'insèrent tout au bout, c'est les générations nées au début des années 80. Sauf que les générations nées au début des années 80 commencent à être les enfants des générations nées au début des années 60. Cela veut dire que nos jeunes d'aujourd'hui qui s'insèrent dans un marché du travail nettement dégradé sont les enfants de gens qui se sont déjà insérés sur le marché du travail dans une situation très dégradée. C'est une deuxième génération de la crise. Quand ça fait 30 ans qu'on est dans des périodes de difficultés structurelles comme ça, ça explique qu'on ait une telle permanence de la reproduction des inégalités. Ça explique que le milieu social dans lequel on est, que le capital culturel ou que le capital économique des parents a une si grande importance et que les inégalités se transmettent à ce point. Ça explique un certain nombre de dynamiques. Cet après-midi il y a un atelier sur le rapport des jeunes au travail. Quand on parle du rapport distancié des jeunes au travail, une des explications est là, c'est-à-dire qu'ils sont les enfants d'une première génération qui a galéré sur le marché du travail, qui ont vu leurs parents donner beaucoup à leur travail et, éventuellement, se faire virer à 50 ans sans retrouver d'emploi. La problématique qu'il faut avoir, mais vous le savez mieux que moi, vous acteurs de terrain, c'est que les jeunes d'aujourd'hui sont la deuxième génération de la crise. D'une certaine manière, ça explique à bien des égards que les coutures de la société française commencent à sauter. On en parlera dans la partie solutions. L'avenir des jeunes aujourd'hui est laissé en grande partie aux familles, en tout cas dans le système éducatif. On a une sorte de « familialisation » de l'accès à l'autonomie des jeunes. Mais, au bout de 30 ans de crise, les familles ne peuvent plus porter ce poids-là. L'Etat ne pourra pas, à vie, se défausser sur les familles. Ce n'est pas possible. Car, si

on veut dire les choses d'une manière polémique, une fois que la génération des jeunes d'aujourd'hui aura survécu en dépensant le capital accumulé par les parents qui auront eu la chance de s'insérer dans un état du monde pas encore trop dégradé, que va devenir la génération qui suit ? Pour faire la transition vers la partie solutions, il faudra une véritable révolution dans la manière dont on considère les politiques jeunesse. On y reviendra dans la partie sur les solutions. J'espère que je n'ai pas été trop long.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Je vais passer la parole à Anne-Elisabeth Lucas. Madame, vous êtes membre du bureau national des missions locales. Vous connaissez bien cette population de jeunesse. Vous vouliez intervenir sur la question d'une jeunesse plurielle. Vous disiez que cette jeunesse est plurielle et qu'en même temps elle est représentée par des quantités d'organisations et que, là peut-être, ça peut faire problème.

Anne-Elisabeth Lucas, membre du bureau de l'Union nationale des missions locales : Bonjour à tous. Je suis au bureau national de l'union nationale des missions locales. J'excuserai d'abord son président Jean-Patrick Gilles, retenu à l'Assemblée nationale ce matin pour les questions que vous savez. Et cet après-midi, il est retenu par un colloque qui s'appelle « Pourquoi encourager l'esprit d'entreprendre des jeunes peu qualifiés ? ». Il est très important de souligner ce titre-là. Je voulais insister sur le fait que cette jeunesse est plurielle et que, nous dans les missions locales, nous recevons des jeunes, dans notre histoire, c'est-à-dire depuis 82, c'était d'abord les jeunes les plus en difficulté, les plus éloignés de l'emploi, les moins qualifiés. Au fil des années, on a accueilli des jeunes de plus en plus différents, y compris des jeunes qui avaient un bagage scolaire et universitaire important. Cette jeunesse plurielle avec toutes ses différences n'est pas bien représentée dans toutes ses différences, dans toutes ses acceptions. Aujourd'hui, nous constatons dans les missions locales que les jeunes ne sont pas représentés dans l'espace public. C'est une génération relativement silencieuse. Quand elle se manifeste, elle fait peur. Et, souvent elle est réduite au silence. Il faut donc sans doute, pour nous, travailler sur le regard que nous portons sur la jeunesse. Il faut que celui-ci change, que les jeunes deviennent des acteurs, on va déjà vers les solutions qu'on prendra tout à l'heure, que les jeunes soient considérés dans notre société, et ça n'est pas le cas aujourd'hui, nous le pensons profondément comme une ressource et non pas comme un poids. Il s'agit de l'avenir, mais il s'agit aussi d'aujourd'hui, de tout ce qu'ils sont capables de faire et qu'on ne leur demande pas, en particulier leur participation citoyenne et cette capacité individuelle et collective qu'ils peuvent avoir pour présenter l'avenir. C'est difficile aujourd'hui car nous sommes dans une conjoncture qui n'est pas très favorable. Pourtant, c'est à nous ensemble à tracer les chemins de demain parce que rien ne se fera sans les jeunes. Il faut commencer par les écouter, par leur donner un certain nombre d'outils pour créer eux-mêmes. A l'union nationale des missions locales, les 450 missions locales qui maillent le territoire français avec des territoires extrêmement différents, nous sommes attachés à ce que cette territorialité vive. En effet, il faut des moyens nationaux, européens, régionaux, mais c'est dans les territoires qu'on a les jeunes. C'est là qu'ils vivent, c'est là qu'est leur environnement. C'est là qu'ils créent et qu'ils sont en train de construire leur présent et leur avenir. Il est très important que nous considérions tous les éléments de ces territoires pour travailler avec eux et que, là, nous leur donnions la parole, ce qui n'est pas très facile. Il ne s'agit pas de dire qu'on va leur donner la parole. Ou on donne la parole à quelques-uns de temps en temps. Il s'agit d'une écoute. Cette écoute est donnée à des jeunes qui ne sont pas toujours très à l'aise avec la parole, qui ne voient pas très facilement leur devenir. Nous pensons que c'est l'une des voies possibles, c'est le collectif. On en reparlera également tout à l'heure. Ces territoires sont extrêmement différents. Et rien ne ressemble à une mission locale comme une autre. Aucune mission locale ne se ressemble. L'une va s'adresser à des grandes cités des agglomérations urbaines. D'autres sont des territoires ou des villages éloignés les uns des autres qui ont quelques jeunes par ci par là, mais qui sont éloignés et qui ont des problèmes de mobilité très importants. C'est sur ces territoires qu'il faut résoudre ces problèmes. Notre colloque me paraît éminemment intéressant parce qu'on a beaucoup parlé des jeunes, on a un certain nombre d'études et d'écrits qui sont très intéressants comme vient de le dire Camille et en même temps il manque le passage à la pratique. Un dernier point, depuis déjà 82, depuis le rapport Schwartz qui a fait naître les missions locales, nous sommes convaincus qu'il n'y a qu'une approche possible des jeunes. C'est l'approche globale, c'est-à-dire qu'on ne résout pas des problèmes d'emploi, des problèmes d'insertion professionnelle directement comme ça. Beaucoup de jeunes ont bien d'autres problèmes, qui sont en rupture avec leur famille, qui n'ont pas de revenus, qui n'ont pas de logement, qui squattent chez les copains, qui viennent chercher un ticket avec le fonds d'aide aux

jeunes pour pouvoir manger, qui n'ont pas un vélo pour se déplacer ou un billet de train. On a tout ça à résoudre avant. Et c'est bien dans leur globalité et dans leur spécificité qu'il faut les envisager.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Je vais vous poser une question Anne-Elisabeth. Quand on a échangé par téléphone, vous m'avez dit une chose qui m'a bien marqué. Vous m'avez dit on a aussi un problème, je ne sais pas qui était nous, c'est notre incapacité ou tout au moins notre difficulté à laisser une part de notre pouvoir, une part de notre capacité d'action à ces jeunes, c'est-à-dire qu'on a peut-être aussi, nous, à s'interroger sur la formule : on ne les prend plus en charge, on ne les prend plus en compte. Et maintenant j'ai entendu : on les prend en considération. Dans la réalité, ne fait-on pas trop à leur place ?

Anne-Elisabeth Lucas, membre du bureau de l'Union nationale des missions locales :

C'est vrai, je le crois. Ici, je suis au nom de l'Union nationale des missions locales, mais je m'exprimerai aussi comme une très ancienne présidente de mission locale, donc de façon personnelle aussi. Effectivement, c'est très difficile. Quand on est un élu local, on aimerait bien avoir des dispositifs tout faits, des outils qui marchent. En effet, quand on est maire et qu'on reçoit dans son bureau des jeunes qui n'ont pas d'emploi depuis longtemps, qui sont dans la galère, on aimerait bien avoir l'outil qu'il faut pour leur donner satisfaction ou les orienter vers une voie. Dans ce positionnement-là, le jeune est demandeur et le maire répond. Heureusement qu'il a la mission locale pour répondre à sa place parce qu'il serait bien démuni sinon. Là, le pouvoir est d'un seul côté. A la mission locale, on travaille avec le jeune directement. Il y a un face-à-face avec un référent chargé du jeune et le jeune. Il y a une situation d'écoute où nos salariés de mission locale font ce travail d'écouter le jeune, d'essayer de prendre en considération ses difficultés, de les résoudre et d'élaborer un projet non seulement professionnel mais de vie quelquefois avec lui. Or, ce travail-là aboutit souvent aujourd'hui, ce n'est pas la faute des salariés des missions locales mais des dispositifs, on y reviendra peut-être tout à l'heure, à mettre les jeunes dans des cases. Ça ne correspond pas tout à fait à ce que le jeune est, à ce que le jeune souhaite et à la façon dont il voit sa vie. Le conseiller de mission locale a du pouvoir, le pouvoir de mettre dans ces cases. Aujourd'hui, beaucoup de salariés remettent en cause cela.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Merci pour ces éléments. Coline, vous êtes membre du Forum français de la jeunesse, déléguée générale d'Animafac. Camille disait que vous vouliez parler de l'Education nationale, on en parle tellement, entre autres.

Coline Vanneroy, membre du Forum français de la jeunesse, déléguée générale d'Animafac :

Bonjour à tous. Oui, je vais parler un peu du système éducatif, mais pas seulement. Je vais revenir sur la question du frein. On parle beaucoup de la question de jeunesse. Ça fait des années et des années qu'on fait des propositions. C'est difficile d'avancer sur la question parce que c'est aussi lié à la culture politique de la France. On a structurellement une jeunesse qui n'a pas confiance en elle, qui n'a pas confiance en ses institutions. C'est la réponse au miroir qui lui est tendu, c'est-à-dire que la société n'a pas non plus confiance en sa jeunesse. Ça renvoie aux chiffres. Parmi tous les chiffres qu'a cités Camille, le chiffre le plus marquant c'est 51% des jeunes Français considèrent que la société ne leur donne pas les moyens de s'exprimer. Pourquoi ? Je verrai trois points. Le système éducatif met une forte pression sur les élèves. Il impose des parcours rectilignes, linéaires où les choses se jouent très tôt, où il n'y a pas vraiment de possibilités d'aller-retour. Beaucoup de jeunes sortent du système scolaire en pensant qu'ils sont nuls en tout. On a un souci à ce niveau-là. Pour reprendre les termes de Cécile Van de Velde qui est une autre sociologue de la jeunesse : les jeunes doivent se placer. Ils doivent trouver leur place dans un système préexistant et assez figé ce qui laisse peu de place à l'autonomie, à la découverte et à la recherche de soi, à l'expérimentation de nouveaux projets, de nouvelles trajectoires. C'est assez spécifique à la France puisque l'âge médian d'accès aux études en France c'est 20 ans. C'est le chiffre le plus bas de l'union européenne. Dans les pays scandinaves, on est autour de 24 ans parce que les trajectoires différentes et les allers-retours entre périodes d'études, d'emploi, d'autres expériences sont beaucoup plus acceptés. C'est très bien parce que ça laisse la possibilité pour les jeunes de se découvrir, d'expérimenter d'autres choses. Par exemple, sur les années de césure, c'est assez frappant. C'est très accepté dans les autres pays où on considère que c'est très formateur pour un jeune au même titre que sa formation universitaire. En France, un étudiant en année de césure est considéré comme un étudiant en échec. On dit souvent que ça pénalise l'université dans le calcul de son allocation de moyens. On marche un peu sur la tête.

Par rapport au système éducatif, un autre point est très important. Du primaire au supérieur lorsqu'on est élève étudiant, on est usager de l'institution scolaire, on n'est pas acteur. Donc on est passif, encore une fois pas actif, et c'est vraiment un souci par rapport à ce que devrait être aussi l'école, c'est-à-dire un espace où on apprend à prendre des initiatives, à prendre des responsabilités. Il me paraît important de le signaler. Le deuxième aspect est l'Etat providence en France qui est un modèle hybride. On a des dispositifs spécifiques pour les jeunes. Pour les moins de 25 ans, tu parlais tout à l'heure du RSA. On a demandé une généralisation du RSA aux moins de 25 ans. On a eu la garantie jeune parce qu'on n'avait pas assez de sous. On a des dispositifs spécifiques pour les jeunes d'un côté et on a en même temps la prévalence d'une logique familialiste où pas mal d'aides de l'Etat passent par les familles et pas par les jeunes directement sans pour autant que ce rôle de la famille soit culturellement aussi accepté que dans les pays méditerranéens comme l'Espagne. Ça se traduit aussi, je le disais tout à l'heure, dans le manque de confiance qu'a la société en sa jeunesse. Lorsque les jeunes sont incités à prendre des responsabilités, à faire des choses c'est souvent parce qu'il y a des adultes pas loin qui sont là pour les accompagner et un peu les chaperonner. Je vais prendre un exemple récent sur la pré-majorité associative. C'est assez génial. Une loi de 2011 modifie la loi de 1901 et introduit une restriction d'âge. Dans la loi maintenant, il faut avoir 16 ans révolus pour pouvoir monter une association et par ailleurs il faut désormais l'autorisation écrite et préalable des parents pour y prendre des responsabilités. Ces restrictions n'existaient pas dans la loi de 1901. Elles sont là à dessein. Les rapports des débats parlementaires de l'époque montrent que ce n'est pas une omission, c'est volontaire. C'est dingue qu'on revienne sur la loi de 1901 aujourd'hui pour ajouter des restrictions supplémentaires à l'engagement des jeunes. C'est assez marquant. Troisième point qui a été évoqué à la fois par Camille et par la représentante des missions locales, c'est la question de la place des jeunes dans le débat public et dans les lieux de représentation. Cela me permet d'évoquer le projet « Génération quoi ? » de France Télévisions. Ce qui est intéressant, c'est qu'on parle beaucoup de la jeunesse et on n'entend pas beaucoup parler les jeunes eux-mêmes. Ce qui est marquant avec le projet « Génération quoi ? », c'est qu'il permet via un questionnaire en ligne aux jeunes de dessiner eux-mêmes le portrait de leur génération parce qu'on parle de génération Y et on n'a toujours pas bien compris ce que c'était. On a déjà 145 000 répondants, comme le disait Camille qui ont participé à l'élaboration du questionnaire, en 15 jours. Quand on laisse la parole aux jeunes ils s'en saisissent et répondent en masse.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Ce qui est important, Camille peut en dire deux mots, c'est que ça dépend de la façon dont on pose les questions. Ce n'est pas neutre. Vous avez travaillé cette idée-là pour que ça fasse sens auprès des jeunes.

Coline Vanneroy, membre du Forum français de la jeunesse, déléguée générale d'Animafac : Camille, peux-tu dire deux mots sur la façon dont vous avez construit le questionnaire ou pas ?

Camille Peugny, Maître de conférences en sociologie : Peut-être que tout le monde ne sait pas ce qu'est le projet « Génération quoi ? ». Une réalisatrice est allée vivre à Cergy pendant trois ans et elle a filmé des jeunes. Parallèlement à ces trois documentaires qui seront diffusés les 15 et 22 octobre sur France 2, on a mis en place un grand questionnaire en ligne sur le site de France Télévisions. C'est un questionnaire qui a beaucoup de défauts parce qu'il est fait en partie par la télé et qu'il faut des questions soi-disant sexy et un peu provocatrices. Mais on a essayé avec Cécile Van de Velde de mettre un certain nombre de questions qui permettent de cerner un peu ce que les jeunes pensent de leur place dans la société, de ce qu'il faudrait faire pour eux etc. La grande surprise est que 150 000 jeunes ont répondu en 15 jours, qu'il y a 143 questions, ça fait 20 minutes si on répond très vite aux 143 questions successivement et que les jeunes restent et répondent en moyenne à 90 questions. C'est un outil qui est en train de nous dépasser. Si dans vos relais respectifs vous pouviez faire passer l'information, parce qu'on aimerait bien pour caricaturer les choses ne pas avoir que de jeunes étudiants parisiens qui répondent au questionnaire, ça nous arrangerait beaucoup pour l'exploitation des résultats. En effet, le but est d'avoir un portrait de génération. Et ce serait bien que tous les jeunes se saisissent de ce questionnaire-là. Fin de la minute publicité.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Elle est nécessaire dans certains cas. Coline, puis on passera à Monsieur Majewicz.

Coline Vanneroy, membre du Forum français de la jeunesse, déléguée générale d'Animafac : Ceci dit la manière de poser les questions est importante. Si ça fonctionne, c'est parce que le ton employé, les outils employés étaient adaptés à ce qu'on souhaite comme espace d'implication et de participation. Dernier point, on se disait, Camille, qu'on ne serait pas trop de deux à évoquer la question du non cumul des mandats. On le redit en précisant que ça ne concerne pas que le personnel politique, mais aussi les syndicats, les associations, toutes les organisations de la société civile. Encore une fois, ce n'est pas du jeunisme. On n'est pas plus beau, plus intelligent que les autres. On peut aussi être très conservateur dans notre manière d'appréhender les choses. Et lorsqu'on essaye de singer nos aînés, je crois qu'on est encore pire. On ne peut pas prétendre construire un projet de société sans associer une des composantes de cette société. On ne le redira jamais assez, le non cumul c'est une exigence démocratique urgente.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Merci. Dernière intervention rapide et on vous donne la parole après. Olivier Majewicz vous êtes Vice-président en charge de la jeunesse, de l'éducation populaire, du fonds d'aide aux jeunes, des missions locales, de l'insertion des jeunes, je dis tout parce que ça reste peut-être du sens aussi. En effet, quand le politique décide d'organiser son travail, il le fait avec une certaine attention. Ça m'intéresserait que vous nous disiez comment un élu observe les situations. En effet, quand il met en place des moyens, des dispositifs, des actions il a une analyse préalable. J'aimerais bien que, sur ce que nous sommes en train d'évoquer, vous nous fassiez partager un peu le travail qui est le vôtre.

Olivier Majewicz, Vice-président chargé de la jeunesse, de l'éducation populaire, du fonds d'aide aux jeunes, des missions locales, de l'insertion des jeunes du Conseil général du Pas-de-Calais : Bonjour à tous. Merci de m'avoir convié à cette table ronde. Je n'ai pas sans doute le rôle le plus facile autour de cette table qui est celui de l'élu puisque de l'élu souvent on attend toutes les solutions. Les solutions ne sont pas exclusives chez les élus. Les solutions ne peuvent se trouver, ça a été dit mieux que moi, que par la concertation, par l'enrichissement des uns et des autres. Je voudrais juste apporter le témoignage ici du Pas-de-Calais. Dans le Pas-de-Calais, de ce que nous avons décidé parce que nous sommes des élus et donc confrontés au terrain et parce que nous rencontrons ici et là, au moment des élections ou en amont, un certain nombre de jeunes qui connaissent des difficultés. Et, ces difficultés sont toujours plus prégnantes et touchent de plus en plus de jeunes que ce soit les jeunes ayant le moins d'opportunités ou les jeunes diplômés qui se sentent exclus, entre la réalité et le ressentiment là est la part de doute. L'élu se doit de s'approprier les rencontres, ce que disent les uns et les autres pour pouvoir mieux agir et utiliser les leviers qui permettront de résoudre les problèmes de cette jeunesse. Dans le département du Pas-de-Calais, nous avons pris la posture de ne pas être descendants quant à nos décisions. Le Président Dupilet a souhaité faire de la jeunesse sa priorité. Quand je dis faire de la jeunesse sa priorité, c'est dire qu'on est sorti de la conception traditionnelle de la jeunesse qui était rattachée au sport. Il y a véritablement une jeunesse, une délégation jeunesse exclusive vous l'avez rappelé. Le champ des compétences qui sont les miennes a un sens. Ça a le sens de la transversalité. Ça a été dit tout à l'heure. Mais, ça a aussi un sens qui veut dire qu'on attend de moi que je sois non pas le chef de file, parce que je sais qu'ici ça va faire effet et je comprends et je partage, mais une espèce de chef d'orchestre, une espèce de fédérateur de toutes les initiatives qui peuvent être prises à un moment donné. En effet, il faut un coordonateur. Le département du Pas-de-Calais a souhaité être le coordonateur. Et pour être un bon coordonateur, il faut partir du terrain. Le terrain, je l'ai entendu, c'est écouter les jeunes. Nous l'avons fait puisque nous avons mis en place des comités qui permettent justement d'écouter les jeunes. J'ai fait la tournée de toutes les missions locales du département du Pas-de-Calais. Nous en comptons 9. J'ai fait la tournée de toutes les associations et fédérations d'éducation populaire, entre guillemets, je ne veux fâcher personne, celles avec qui le département du Pas-de-Calais a le plus de liens, qui sont les plus prégnantes dans un territoire un peu complexe. En effet, 1 500 000 habitants dans le Pas-de-Calais, c'est un territoire à la fois urbain et à la fois rural. Nous avons pris le pli d'aller à la rencontre de ces professionnels de la jeunesse, mais aussi d'écouter les jeunes. Nous avons engagé une réflexion qui a abouti à un pacte départemental pour la jeunesse qui a été enrichi et par ces professionnels de la jeunesse et par les jeunes. Je pense qu'il ne vaut que parce que la parole des jeunes a été non seulement écoutée, mais entendue.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Vous dites ce n'est pas la bonne place. N'a-t-on pas une responsabilité collective sur la diabolisation de l'élu ? C'est une question

que je pose. A travers ce qu'on entend, on a tendance à globaliser. Peut-être y a-t-il un risque de confusion ?

Olivier Majewicz, Vice-président chargé de la jeunesse, de l'éducation populaire, du fonds d'aide aux jeunes, des missions locales, de l'insertion des jeunes du Conseil général du Pas-de-Calais : Lorsqu'on se présente à une élection il faut savoir que le revers de la médaille c'est d'être attendu au tournant pour tout. On attend de l'élu non pas d'être responsable de tout, mais d'être capable de répondre à toutes les questions, toutes les interrogations même les plus complexes. Sur la jeunesse, les questions sont extrêmement nombreuses. Dans le Pas-de-Calais, mais j'imagine qu'on peut modéliser les choses à l'échelle de la France, les jeunes sont extrêmement demandeurs de la part des pouvoirs publics pour pouvoir être aidés, pour pouvoir être accompagnés, mais pas aidés dans le sens de...

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : L'assistantat dont on parlait tout à l'heure.

Olivier Majewicz, Vice-président chargé de la jeunesse, de l'éducation populaire, du fonds d'aide aux jeunes, des missions locales, de l'insertion des jeunes du Conseil général du Pas-de-Calais : L'assistantat, mais bien, et je l'ai entendu, qu'on leur fasse confiance. L'élu n'aura véritablement de sens et ne sera véritablement respecté qu'à la condition qu'il accompagne le jeune parce qu'il lui fait confiance. C'est une des initiatives que nous avons prises dans le département du Pas-de-Calais. C'est un dispositif qui existe, qui donne au jeune toute sa place. On lui dit : tu as un projet, nous avons confiance en toi, nous allons t'accompagner, souvent pécuniairement il ne faut pas se mentir, montre nous de quoi tu es capable.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : On y reviendra. La parole vous est donnée sur ce qui vient d'être dit. Quels sont les points, comme je le disais au départ, où de votre point de vue ça bloque, ça coince, sur quels leviers faut-il qu'on agisse pour que les choses changent, changer la donne sociale ? C'est un des éléments. Qui se lance ? Qui souhaite intervenir, réagir à des propos qui ont été évoqués ?

Philippe Denis, directeur général adjoint au Conseil général de l'Allier : J'ai une question. Dans les diapos que vous avez passées, on a des comparaisons européennes et ce qui frappe c'est que l'ensemble des pays scandinaves n'a pas du tout le même regard sur la place des jeunes au sein de la société. Vous avez pointé que c'est ça l'enjeu aujourd'hui, y compris la reproduction des inégalités ou qu'ils ne trouvent pas de place dans la gouvernance alors qu'ils devraient en avoir une. Quelles sont les caractéristiques en Scandinavie qui font que ce vécu des jeunes est totalement différent ?

Camille Peugny, Maître de conférences en sociologie : J'avais prévu de le faire dans la partie solutions. Mais le but est d'être interactif. Donc, je vais répondre maintenant. Pour résumer, les pays scandinaves ont mis tout en place pour que le sort des individus ne soit jamais définitivement figé. Ils sont beaucoup plus souples sur la formation initiale. Ils assument pleinement le fait que l'accès à l'autonomie des jeunes est du ressort de la puissance publique. L'ensemble des droits sociaux et des devoirs est ouvert à 18 ans. Il n'y a pas ce débat sur le RSA moins de 25 ans, assez délirant puisque je ne vois pas trop la justification de l'interdiction du RSA pour les moins de 25 ans sauf qu'à penser qu'à 24 ans on est susceptible de se laisser aller dans l'assistantat et plus à 25,5 ce qui est totalement débile. Il y a ça et il y a surtout un dispositif d'accès à l'autonomie dont je parlerai tout à l'heure qui favorise les allers et retours entre formation et emploi. Il m'est arrivé d'aller faire un semestre de cours en Suède et de m'apercevoir que dans l'amphi, en licence, la moyenne d'âge est 25 ans et pas 20 ans comme chez nous et ça ne fait rire personne parce qu'on a eu une expérience de deux ans sur le marché du travail etc. Beaucoup d'éléments entrent en ligne de compte. Mais on voit que plus la puissance publique intervient, plus elle encadre les choses, moins la reproduction des inégalités est forte et plus les jeunes sont optimistes.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Merci. Autre intervention ? Est-ce qu'on a fait un tableau suffisamment précis ? Il serait intéressant d'avoir vos réactions.

Edouard Papillon, service jeunesse à la mairie de La Rochelle : Bonjour à tous. Par rapport aux propos de Camille le sociologue et des différents intervenants, on se faisait la remarque que c'est une vision un peu noire de la jeunesse. C'est certainement des constats objectifs d'enquêtes et une structure de la société française qui a des difficultés avec la formation continue, l'éducation, la formation. En même temps, il faut aussi être d'un optimisme éclairé. J'ai envie de penser qu'il y a aussi des choses très positives dans la jeunesse et que globalement il y a des potentialités. Même si le contexte est peu favorable, même si la dimension psychologique des jeunes telle que vous l'avez présentée est un peu difficile, il y a des choses positives qui sont possibles avec les jeunes. Il faut aussi regarder le verre à moitié plein. On essaye de se bagarrer là-dessus parce qu'on pense qu'il est aussi fédérateur et peut entraîner des dynamiques quand on appuie sur le positif et qu'on met en avant des jeunes qui réussissent et qui sont des références parfois dans les quartiers pour des parcours qui peuvent réussir. Le constat, ce matin, est un peu compliqué. Il est certainement objectif, mais en même temps il faut essayer de dépasser ça. Aujourd'hui, la posture des professionnels et des élus est aussi de parier sur l'avenir et de faire en sorte que le contexte de crise tel que vous l'avez présenté avec la deuxième génération de gens issus de familles ou de contextes sociaux en crise avec la crise économique, en même temps c'est une réalité. C'est notre réalité. C'est la réalité qui s'applique à l'ensemble de la société. Pourquoi les jeunes seraient-ils en dehors de cette réalité ? Il faut qu'on intègre ça non pas pour se dire que c'est compliqué pour eux, qu'ils sont beaucoup plus dans la paupérisation. Sans doute que c'est une réalité, mais en même temps il faut qu'on essaye de dépasser ça et qu'on essaye d'inventer des formes alternatives d'intervention auprès de la jeunesse. Merci.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Anne-Elisabeth ?

Anne-Elisabeth Lucas, membre du bureau de l'Union nationale des missions locales : J'aurais voulu aller dans votre sens en disant que notre société demande aux jeunes d'acquérir des compétences pour pouvoir trouver leur place dans la mise en œuvre des compétences qu'ils ont acquises. Mais, notre société change aussi très rapidement. Peut-être qu'à la place de compétences il faudrait parler de capacités. Si ces capacités sont développées, elles peuvent déboucher sur des compétences non pas reconnues aujourd'hui mais qui sont en train de se mettre en place. C'est important. Et quand on donne aux jeunes la possibilité d'être non pas consommateurs de dispositifs, mais acteurs utilisant peut-être ces dispositifs et d'autres, on s'aperçoit qu'ils développent ces capacités, des capacités qui vont les conduire à trouver leur place, pas la place qu'on décidera, mais la place qu'ils vont choisir. On l'espère.

Monique Baltzli, adhérente au réseau UNHAJ, union nationale pour l'habitat des jeunes et au CLAJ : Je suis intervenante cet après-midi sur le logement. Je me demandais si on ne prenait pas le problème à l'envers aujourd'hui par rapport à il y a 30 ans. On a l'impression que si on débloque l'aspect emploi formation, le jeune va avoir un parcours un peu idyllique. J'ai l'impression qu'il faut la colonne vertébrale qui est la sécurisation du parcours résidentiel qui permet cette approche globale, l'accès à la formation, l'emploi, la possibilité pour le jeune d'avoir le droit à l'erreur parce qu'il est sécurisé. Aujourd'hui, la fragilité de la jeunesse fait qu'elle ne prend pas d'initiatives parce qu'elle se retrouve toujours dans une galère résidentielle pour repartir. Je pense que ça freine l'évolution et le mental des jeunes aujourd'hui.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Créer un cadre d'environnement de situation quotidienne où on se sente en sécurité peut donner confiance, peut donner envie d'aller de l'avant. C'est ce que vous dites Madame.

Monique Baltzli, adhérente au réseau UNHAJ, union nationale pour l'habitat des jeunes et au CLAJ : Oui et ça évite de dégringoler très vite puisque, aujourd'hui, des jeunes salariés dorment dans leur voiture ce qui est inadmissible, notamment ceux qui sont en intérim qui n'ont plus le temps de trouver un toit, la mobilité professionnelle, tout ça fait que nous avons une jeunesse qui est courageuse, qu'on ne voit pas puisqu'on parle surtout de la marginalité, on parle des étudiants. On a une frange de population jeune qui vit avec 500 à 800 euros, qui n'a qu'une envie c'est d'arriver à cheminer, mais il manque un cadre, une sécurisation.

Philippe Doyen, directeur régional des MJC à la fédération française des MJC : Je voudrais réagir à ce que disait Madame et sur ce que j'ai entendu au début. J'entends que les jeunes n'ont pas confiance en eux, n'ont pas confiance dans la société, que l'école ne leur laisse pas la possibilité

d'expérimenter. Madame expliquait qu'il faut expérimenter des choses. J'entends Monsieur dire qu'il faut réinventer pas mal de choses. Mais, je n'entends pas beaucoup parler d'éducation populaire à part dans le titre de Monsieur Olivier Majewicz. Si on demandait à toutes les structures d'éducation populaire ici de lever le doigt, la moitié de la salle va lever le doigt.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : On essaye. Structures d'éducation populaire présentes ?

Philippe Doyen, directeur régional des MJC à la fédération française des MJC : C'est vrai que c'est intéressant de réinventer des choses, mais au quotidien il y a énormément de structures d'éducation populaire qui travaillent sur cette thématique. Je parle des MJC où on permet aux jeunes d'avoir un lieu d'expérimentation, d'avoir des conseils de jeunes dans les MJC, d'être présents au sein des conseils d'administration, d'avoir le choix de leurs orientations, de faire leur propres choix et, en plus, de s'intégrer et de former des citoyens responsables.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Pardon Monsieur, qu'est-ce qui fait qu'on a organisé ce colloque pour se reposer la question puisque vous faites tout ça ? Ça doit avancer. Ça ne s'oppose pas d'ailleurs.

Philippe Doyen, directeur régional des MJC à la fédération française des MJC : Il faut que les élus puissent ouvrir les yeux et se dire que des structures ont besoin de moyens, qu'on puisse accompagner, donner plus de moyens aux structures d'éducation populaire pour faire leur travail.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Vous lancez le débat Monsieur. Très bien. Messieurs les élus ouvrez les yeux, regardez nous, donnez nous de l'argent et on fait le reste. Je fais un raccourci. Je plaisante.

Philippe Doyen, directeur régional des MJC à la fédération française des MJC : On travaille sur la cogestion. On met les gens autour de la table, on discute et on se demande comment travailler ensemble. Ce n'est pas de sectoriser, cloisonner, de dire qu'on met les jeunes d'un côté, ceux qui pensent d'un côté, les adultes de l'autre, les personnes âgées. On se met autour de la table, c'est notre vision de la cogestion.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Merci. Pardon pour la provocation.

Saad Bounou, Pôle jeunesse de la mairie de Mauguio Carnon : J'aimerais intervenir sur la globalité de ce qui nous réunit aujourd'hui. J'entends depuis tout à l'heure le mot donner. Donner aux jeunes la place, donner de la place aux jeunes, donner un nouveau souffle pour les jeunes. Aujourd'hui, on oublie que donner quelque chose implique de recevoir. Est-ce qu'on donne vraiment aux jeunes la possibilité de s'exprimer ? Aujourd'hui, les jeunes, à mon sens, sont dans une société de consommation. Avec les nouvelles technologies, ils sont dans une société où la consommation est très facile. Ils sont à la recherche plus d'écoute que de recevoir de la part de l'adulte des politiques publiques qui visent à donner des moyens, donner des structures, construire des gymnases, construire des stades. Mais n'ont-ils pas plutôt besoin de discuter, d'être écoutés, de faire savoir leurs attentes ? Ce n'est pas à nous de décider à leur place. Ils sont dans une société de consommation. Ils sont « Google-isés ». Les jeunes dans leur Smartphone peuvent tout « google-iser ». Est-ce qu'on va leur donner encore quelque chose ? Ou peut-être suffit-il juste de les écouter, de créer cette passerelle avec eux qui nous permet de savoir ce qu'ils attendent de nous professionnels de la jeunesse ou élus de la jeunesse ? Merci.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Avant de vous donner la parole Monsieur, je crois qu'Olivier souhaite réagir à ce qu'a dit le responsable des MJC.

Olivier Majewicz, Vice-président chargé de la jeunesse, de l'éducation populaire, du fonds d'aide aux jeunes, des missions locales, de l'insertion des jeunes du Conseil général du Pas-de-Calais : Ce qu'il dit est tout à fait pragmatique. Vu du Pas-de-Calais lorsqu'on affiche la priorité jeunesse, ça veut dire qu'il faut accompagner les structures, les associations, les fédérations d'éducation populaire, les fédérations de jeunesse. Nous avons fait le choix effectivement de les avoir autour de la

table puisqu'ils ont à la fois une parole d'expertise et ils sont un relais incontournable de la politique jeunesse que nous avons souhaitée dans le département du Pas-de-Calais. C'est la raison pour laquelle sur les 5 années qui arrivent nous débloquons 32 millions supplémentaires par rapport aux 270 que l'on consacre. Mais ça ne se fait pas manière aveugle. Nous avons aussi engagé une politique de conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens qui permet sur des axes communs, sur des politiques communes d'accompagner ces associations tout en les sécurisant quant à l'investissement ou l'accompagnement pécuniaire que peuvent avoir les collectivités, ici, la mienne.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Coline ?

Coline Vanneroy, membre du Forum français de la jeunesse, déléguée générale d'Animafac : Là on est sur l'identification des fins, pas sur les solutions. Evidemment, le mouvement d'éducation populaire fait partie des solutions. Mais, ça n'empêche pas de questionner notamment l'école dans son rapport aux élèves.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : C'est un mode de fonctionnement.

Michel Passet, adjoint au maire chargé de la politique de la jeunesse à Montpellier : Etant élu, je vais me permettre de dire des choses méchantes sur les élus et comment je vois les choses. On est en train de vivre ou de subir une nécessité d'une vraie révolution de l'élaboration des politiques dans les villes, mais je pourrais parler aussi des départements et du reste. Jusqu'à maintenant on définit des politiques et on fait entrer des gens dedans. Et, on s'aperçoit qu'en période de crise, ça coince. Je partage l'analyse faite sur les 30 ans et les générations qui arrivent qui ont vécu pendant 30 ans de crise. Ça ne marche pas avec les jeunes. Au lieu de considérer les jeunes comme la solution aux problèmes, on les considère comme des problèmes, une accumulation de problèmes qu'on essaye de résoudre, et je le regrette, trop souvent sans eux.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : C'est une habitude, c'est une culture ? C'est une organisation ? C'est un mode de faire ?

Michel Passet, adjoint au maire chargé de la politique de la jeunesse à Montpellier : C'est une culture politique. Comment se fait-il qu'on soit obligé, j'y suis favorable, à une loi sur le cumul des mandats pour que des jeunes deviennent responsables en politique ?

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : On n'a pas bien compris, Monsieur, vous êtes favorable au cumul ou au non cumul ?

Michel Passet, adjoint au maire chargé de la politique de la jeunesse à Montpellier : Je suis contre le cumul des mandats. Comment se fait-il que, déjà, dans les principales formations politiques, on ne reconnaisse pas un jeune de 22 ou 23 ans capable d'être adjoint ou d'être maire ? On n'a pas besoin de loi pour ça. On a un peu un débat comme on a un débat sur les femmes. Ces questions se rapprochent. Ça montre qu'on a une façon, une conception de faire la ville et de faire les politiques en direction de cette ville trop souvent sans les gens et notamment sans les jeunes. Pour notre part, à Montpellier, ça fait 6 ans qu'on bâtit notre action principalement là-dessus. On ne fait rien et on ne fera rien sans la participation des jeunes. C'est difficile notamment dans les quartiers populaires, là où il y a les jeunes le plus en difficulté. Cela dit, je suis profondément convaincu qu'on y arrivera de cette façon-là ou bien alors on ratera le virage nécessaire qui ne résoudra pas tous nos problèmes à cause de la crise, qui fera que la coupure entre les politiques au sens noble du terme et les jeunes s'approfondira.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Merci Monsieur pour ce témoignage.

Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ : Je voulais ré-intervenir suite à l'intervention du camarade de la fédération française des MJC qui interpellait les élus sur les moyens qu'ils étaient en capacité de donner aux fédérations du mouvement d'éducation populaire parce qu'eux-mêmes prônent la co-construction de leurs politiques avec les jeunes. En même temps, pas mal de structures, d'associations et de fédérations d'éducation populaire et de jeunesse qui devraient se questionner, voire

se remettre en question sur la place qu'elles laissent aux jeunes dans leur mouvements, sur la façon dont elles les associent et dont elles travaillent sur cette question-là. La question ne se pose pas que du point de vue des élus et des collectivités locales, mais aussi du monde associatif.

Julien Vaillant, conseiller régional de Lorraine : Je vais intervenir dans la continuité de mon collègue de devant sur le champ politique. Camille a dit quelque chose d'essentiel. C'est que la situation des jeunes qu'on dépeint et qui nous réunit chaque année n'est pas nouvelle. Ce qui est nouveau c'est le fait que maintenant elle se place dans la durée et dans un temps long. C'est ce qu'il faut qu'on retienne. La nouveauté pour les jeunes est que c'est dans la durée. C'est assez pernicieux parce que c'est ce qui fait que dans le débat public le fait que la précarité de la jeunesse soit variable d'ajustement est une norme socialement acceptée et acceptable. On disait tout à l'heure que pour les moins de 25 ans la barrière du RSA était un peu une connerie. C'est une connerie parce qu'on considère qu'avant 25 ans ce n'est pas grave d'être en difficulté et que les deux piliers auxquels on a confié les politiques jeunesse ou sur lesquels on voudrait les faire reposer, l'école et la famille, pourront gérer jusqu'à 25 ans. Après, on tombera dans d'autres choses. Ça a un effet induit sur le jeune lui-même qui est de mon point de vue assez terrible. C'est un peu les prophéties auto-réalisatrices. Le jeune finit par se conformer au modèle que la société attend de lui. Il y a une perte du sentiment de confiance. Il y a une intégration de la culture de l'échec. Tout ce genre de choses fait que le jeune va finir par se mettre en difficulté lui-même. Il va avoir cette démotivation qui sera caricaturée dans les discours politiques avec ce qu'on peut entendre qui peut parfois être assez révoltant sur l'assistanat, comme si à moins de 25 ans on pouvait déjà être assisté et qu'on ne rêvait pas de pouvoir faire ses propres choix de vie. Ça impose quelque chose, et je finirai là-dessus, de fondamental pour nous. C'est d'autant plus étonnant que ce soit moi qui le dise. En effet, souvent je dis qu'on a le droit de se réunir en dehors des jeunes pour discuter de politique jeunesse. C'est la question de la place de la jeunesse dans le débat public. Camille, tu disais aussi qu'on ne les intégrait pas au levier du changement social. Mais aujourd'hui, il n'y a plus de levier du changement social. Il y a des leviers du maintien de l'ordre établi. Je le dis d'autant plus facilement que je suis élu. Mais c'est pareil partout. Tout à l'heure, on discutait avec des gens de l'éducation populaire. Mais, quand je croise des gens de l'éducation populaire, c'est comme dans un conseil régional ou à l'Assemblée nationale, c'est les mêmes personnes. Ce n'est pas des jeunes. Je ne dis pas ça pour faire le procès de l'éducation populaire. C'est la même chose dans la région dans laquelle je suis élu. C'est pareil partout. Il y a une dimension qui va nous échapper. A un moment, il va falloir que la place des jeunes dans tous les dispositifs, les politiques qu'on met en place ne soit pas dans une logique labellisation, mais de dépassement. Et on n'est pas prêt au dépassement. Il se trouve que pour l'instant les jeunes non plus. Peut-être qu'un jour ils le seront. Le jour où ils le seront, ce sera la question de la prise de pouvoir autour d'un choix de société. C'est de ça qu'il faudra qu'on discute demain. C'est quelle société ?

Laurence Pagès, élue à la ville de Montauban à la délégation jeunesse et politique de la ville : Chaque fois que je viens au Neuj'pro, je m'amuse à compter combien d'élus nous sommes dans cette assemblée. C'est assez révélateur de voir que, Dieu merci, il y a beaucoup de coordonnateurs jeunesse, de techniciens d'éducation populaire, mais que les politiques ne sont pas vraiment représentés.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Comment l'expliquez-vous Madame ? Vous êtes élue. Vous êtes là.

Laurence Pagès, élue à la ville de Montauban à la délégation jeunesse et politique de la ville : Je ne le sais pas. Je m'interroge à chaque fois que je viens.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Vous avez bien une petite idée.

Laurence Pagès, élue à la ville de Montauban à la délégation jeunesse et politique de la ville : Je laisse réfléchir chacun.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Vous avez quand même posé la question.

Laurence Pagès, élue à la ville de Montauban à la délégation jeunesse et politique de la ville : Vous faites bien de le pointer. Je noterai aussi que, parmi les élus que nous sommes, nous sommes beaucoup de femmes élues jeunesse et que je crois, il n'y a que deux représentants élus masculins. Y a-t-il un lien de cause à effet ? Je n'en sais rien non plus. Je m'applique, à chaque fois que je viens à ce Neuj'pro que j'aime beaucoup, d'être avec une équipe qui va réfléchir avec moi. En effet je considère que, peut-être, nos politiques n'ont pas toutes les clefs chaque fois qu'on lui donne en main ces choses-là. Je note aussi la non présence des élus et des techniciens de l'éducation populaire ou de toute association du sud de la France. Quand on regarde la liste du Neuj'pro, chaque fois c'est la même chose. Le sud-ouest, il n'y a pas. Le sud, heureusement qu'il y a Montpellier cette fois-ci.

Réactions dans la salle.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Ils vont vous faire mentir.

Laurence Pagès, élue à la ville de Montauban à la délégation jeunesse et politique de la ville : Peut-être, le sud-ouest peut lever les mains. Mais, par rapport à l'assemblée, ce n'est pas terrible. Deux choses plus importantes. Madame la sociologue, vous avez dit quelque chose de très important que les jeunes sont usagers de l'Education nationale et pas acteurs. Si Monsieur le modérateur voulait faire un sondage, combien de personnes sont issues de l'Education nationale ici.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : On essaye. On prend les sondages pour ce qu'ils valent.

Laurence Pagès, élue à la ville de Montauban à la délégation jeunesse et politique de la ville : Dernière remarque et je m'arrêterai là. C'est important parce que l'Education nationale est à la base de tout. Quand on reprend les tableaux que vous montrez, les diagrammes, pourquoi compare-t-on toujours les incomparables à savoir les pays scandinaves ? Nous ne sommes pas assis sur un tas d'or qui s'appelle pétrole. Nous ne sommes pas 5 millions d'habitants. Nous n'avons pas des finances qui nous permettent de faire des politiques pour les jeunes comme la Norvège qui offre à la fin d'un bac une année de réflexion sabbatique.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Merci Madame. Réactions ou pas ?

Camille Peugny, Maître de conférences en sociologie : J'entends l'argument. Je ne dis pas qu'il faut transposer le modèle scandinave en France. Mais, dans la proposition que je ferai tout à l'heure, il n'y a pas qu'une histoire de pétrole, il n'y a pas que ils ont 8 millions d'habitants et nous 65. En effet, ils ont aussi un budget pour 8 millions d'habitants et qu'on a un budget pour 65 millions. Il y a un problème culturel. Il y a une révolution culturelle à faire. Je suis tout à fait d'accord avec l'intervention de l'élu de Lorraine. On considère que la jeunesse, jusqu'à 25 ans, c'est la famille et c'est l'école. C'est une révolution culturelle à faire de dire que l'Etat est quelque chose. Aujourd'hui, pour la prise en charge des vieux, des dépendants, des grands-parents qui commencent à être dépendants, il y a un consensus dans le monde politique français que ce soit à gauche ou à droite, à des degrés divers, que l'Etat doit s'en mêler. L'accès à l'âge adulte est un autre moment fragile de la vie et l'Etat continue à fermer les yeux. C'est une révolution culturelle et ce n'est pas juste parce qu'ils ont du pétrole et pas nous.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Il ne faut pas le mettre en colère.

Coline Vanneroy, membre du Forum français de la jeunesse, déléguée générale d'Animafac : Sur la question de la prise de responsabilité des jeunes, notamment au niveau politique, il y a deux problèmes en réalité. Il y a la volonté de laisser une place aux jeunes et il y a comment intéresser les jeunes à la politique. Concrètement aujourd'hui, les partis politiques sont des machines à sélectionner des candidats. Je connais tout un tas de jeunes qui ont essayé en n'arrivant pas à accepter que le politique n'avait plus de pouvoir sur la société et en se disant au-delà de mon engagement j'ai des convictions et je vais aller voir comment ça se passe et qui ressortent au bout de deux mois. Jamais plus ils ne mettront les pieds dans un parti politique.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Anne-Elisabeth.

Anne-Elisabeth Lucas, membre du bureau de l'Union nationale des missions locales : Je voulais revenir aussi sur le pouvoir et les jeunes, et sur la posture des partis politiques. Je suis foncièrement contre le cumul des mandats dans la politique, mais aussi dans le monde associatif. On a vu des exemples ici. Je voulais dire quand même que considérer que le pouvoir n'est pas aux jeunes parce qu'il n'y a pas beaucoup d'élus jeunes c'est un peu simple. En effet quand on a entre 20 et 35 ans, on a assez peu de temps à consacrer à la vie politique telle qu'elle existe aujourd'hui. C'est pareil pour les femmes avec la parité. Ce sont les mêmes problèmes qui se sont posés. Ça ne veut pas dire pour autant qu'il ne faut pas que les jeunes participent à la vie politique. Ce n'est pas en comptant le nombre d'élus qu'on résout le problème, mais davantage en leur donnant la parole, en les réunissant, en essayant de promouvoir leur citoyenneté, leurs idées et peut-être l'envie de participer aux partis politiques. Les jeunes qui sont dans les partis politiques, très minoritaires en général la plupart du temps, ils y sont pour se faire une place au soleil et non pas tellement pour faire avancer leurs idées.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Sachant qu'ils ont capacité à se mobiliser. Pas forcément dans les créneaux habituels qui sont les nôtres. On a vu dans certaines circonstances qu'ils ont une force de mobilisation assez puissante. Monsieur et Monsieur, après je vous propose d'avancer sur les solutions s'il y en a.

Daniel Frédout, directeur national de la confédération des MJC de France : J'interviendrai cet après-midi dans l'atelier comme vice-président du CNAJEP chargé de l'éducation populaire. Le titre est : L'éducation populaire, un levier pour l'émancipation des jeunes. Je ne sais pas si on est au stade des freins ou des solutions. Mais je reprendrai votre propos introductif dans l'animation. Je pense qu'un élément de frein, et donc peut-être de solution, est un changement de posture. On entend un collègue dire qu'il faut voir le verre à moitié plein. J'ai tendance à le dire tous les jours dans notre réseau. Il faut qu'on travaille sur les tensions et les écarts. On ne peut pas simplement, nous, avoir le discours de reconnaissance, que les jeunes sont une ressource. Les chiffres qui nous sont donnés, d'autres sondages disent que les jeunes considèrent qu'ils ne sont pas reconnus. Changer de posture c'est acter de ces deux bornes-là. On ne peut pas simplement avoir un regard bienveillant, ils nous disent quelque chose. Un ensemble de réseaux d'éducation populaire travaille là-dessus. On aurait des choses à dire sur des processus de participation, sur des expériences. Quand je dis changer de posture, c'est aussi changer de posture quand on se trouve dans des logiques de co-construction. Je rejoins ce que disait Frédéric Pairault. On ne peut pas être dans l'injonction. Des acteurs, des élus ont toute légitimité politique pour le moins pour développer des politiques jeunesse. Il y a des directions de service jeunesse il y a un ensemble d'acteurs. Les fédérations d'éducation populaire revendiquent cette part d'expertise. C'est peut-être là, pour nous, une piste de travail. Monsieur l'élu soulignait les conventions d'objectifs par exemple. Aujourd'hui, des relations de conventions d'objectifs entre des collectivités et des fédérations d'éducation populaire permettent de considérer les acteurs comme des partenaires et de ne pas se demander lequel aurait la solution et lequel aurait le problème. Si on acceptait simplement l'idée de changer de posture, alors on se mettrait en démarche de recherche et on commencerait à ouvrir des possibles et d'autres perspectives. On sortirait un petit peu des propos convenus.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Merci.

Olivier David, animateur de vie associative et jeunesse à la mairie d'Angoulême : Je vais en profiter pour faire une toute petite parenthèse à titre personnel. J'ai connu pas mal de galères à cause de tout ça. Je trouve que c'est bien qu'on me laisse aussi la parole en temps que jeune. En premier point, on se rend compte qu'il y a des défaillances dans le système. On se rend compte aussi qu'il y a un problème de coordination avec les politiques. C'est une des premières choses que les jeunes voient. Il faudrait revoir les premiers contacts qu'on prend avec les jeunes, la façon dont on les aborde, la façon dont on les accompagne. Je voudrais aussi parler de certains dispositifs qui sont mis en place comme avec la mission locale qui ne sont peut-être pas assez valorisés, qui m'ont permis de trouver un emploi. Beaucoup de choses sont à revoir. Je trouve dommage qu'il n'y ait pas plus de jeunes présents aujourd'hui pour entendre ce qu'on est en train de dire.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Merci Monsieur. On donne la parole à un dernier intervenant et après je propose qu'à partir de vos réactions, on enchaîne sur la deuxième partie.

David Perché, service jeunesse de la mairie de La Rochelle : La vraie question est celle-ci : est-on prêt à donner la place aux jeunes ?

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Etes-vous prêt ?

David Perché, service jeunesse de la mairie de La Rochelle : Je suis prêt.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Tout le monde dit ça.

David Perché, service jeunesse de la mairie de La Rochelle : Dans le programme des trois jours qu'on passe ici il n'y a aucune place pour les jeunes. Y a-t-il une table ronde que les jeunes organisent, où ils discutent ? Pendant ces trois jours, les jeunes qui sont là nous donnent les micros et n'ont pas le droit de parler.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : On respecte le point de vue de chacun.

David Perché, service jeunesse de la mairie de La Rochelle : Hier, je suis arrivé dans la salle du dôme. Celui qui nous faisait la conférence a posé la question. Est-ce que le jeune qui nous donne le micro a le droit de parler ? Non, il n'avait pas le droit. Il faut se poser la vraie question. Est-on prêt ? C'est aussi se remettre en question. On dit aux jeunes qu'ils font bien, mal, qu'il faut faire ça. Est-on prêt à se remettre en question ?

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Merci Monsieur. Une dernière intervention.

Un participant dans la salle : Je suis un jeune d'une association. Je tiens à dire que si, il y a un jeune. Je suis là. Vous dites que les jeunes entrent dans des partis politiques pour avoir une place au soleil. Si déjà les adultes s'entendaient entre eux, on se poserait moins de questions en tant que jeunes. Des adultes au Sénat sont en train de dire que la gauche c'est ça, la droite c'est ci, l'extrême-droite, extrême-gauche c'est ci, c'est ça. On travaillerait tous main dans la main, ça irait peut-être mieux. Je tenais juste à dire ça.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Merci Monsieur pour le témoignage.

Frédérique Saby, directrice de la mission locale de Vichy : Pour aller dans ce sens-là, pour répondre à Monsieur, je voulais le souligner, cette année il y a des jeunes. Vous pourrez échanger ici avec des jeunes et pas que des jeunes d'organisation qui ont l'habitude de prendre la parole. En effet, le Conseil général nous a sollicités. Des jeunes issus des missions locales seront présents aux différents ateliers. C'était juste pour répondre à ce Monsieur.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Merci Madame. Ça va nous permettre de faire une transition. Camille, quelques éléments de réaction ? On s'était demandé sur quels leviers on pouvait agir. Je souhaitais savoir si le rapport du comité interministériel de la jeunesse nous apportait des éléments. Y a-t-il des choses sur lesquelles on peut s'appuyer. C'est un document important qui devrait faire référence. J'aimerais que chacun d'entre vous s'exprime à ce sujet et sur un ou deux leviers sur lesquels il faut agir. Camille, merci.

Camille Peugny, Maître de conférences en sociologie : Pour la partie solutions, leviers, je voudrais commencer par ce qui se passe en Europe. Je vais reprendre rapidement les résultats d'un travail fait par Cécile Van de Velde qui a comparé ce que signifiait devenir adulte dans quatre pays européens. Elle montre en gros qu'il y a trois modèles et que nous, nous n'avons pas choisi. C'est ça la chute. Le premier modèle est le modèle scandinave. C'est l'ouverture de l'ensemble des droits sociaux à 18 ans et

des devoirs évidemment, plus dispositif type allocation d'autonomie sur lequel je reviendrai. En gros, devenir adulte, on dit que ça regarde l'Etat, que c'est garanti et encadré dans la loi par l'Etat. C'est le modèle scandinave. Le deuxième modèle est le modèle anglo-saxon. Dans les pays libéraux, on ne fait pas confiance à l'Etat, on fait confiance au marché. C'est quoi le marché ? C'est le marché du travail. Les jeunes étudiants français travaillent de plus en plus en parallèle de leurs études, mais encore plus en Grande-Bretagne. C'est le marché financier, c'est-à-dire qu'on prête beaucoup plus facilement de l'argent aux étudiants. En France, si vous faites des études de sociologie ou de philo, on ne va rien vous prêter. On va vous prêter un petit peu si vous faites des études pour être avocat d'affaires éventuellement, mais les marchés financiers ne vous aident pas. Dans les pays libéraux, c'est le marché évidemment très imparfait. Les jeunes manifestent dans les rues en disant qu'ils commencent leur vie déjà surendettés. Mais c'est un choix de société clair. Le troisième type est celui des pays du sud de l'Europe, Espagne, Italie, c'est la famille. Devenir adulte, c'est rester chez ses parents jusqu'à ce qu'on ait accumulé assez de ressources pour partir très tard, très vieux et pour partir dans son logement avec sa femme ou son mari éventuellement et pour fonder une famille. Ça pose beaucoup de problèmes surtout en période de crise. Mais c'est un choix de société. En France, c'est un modèle hybride nous dit Cécile Van de Velde, c'est-à-dire que vous avez un peu d'Etat, les allocations logement pour les étudiants, quelques bourses pour les étudiants, un peu de marché financier, quelques prêts étudiants, un peu de marché du travail, voire de plus en plus malheureusement, mais surtout beaucoup de famille. Et comme disait Coline tout à l'heure, beaucoup de famille pas assumée par la société. En France si vous enlevez les quelques bourses qui, en volume, sont vraiment ridicules par rapport à ce qui se passe dans d'autres pays, vous avez une possibilité de continuer votre formation très étroitement corrélée à l'épaisseur du portefeuille de vos parents. C'est très largement inégalitaire. C'est le système le plus inégalitaire. Cécile Van de Velde parle d'un risque de latinisation de la jeunesse française. Elle dit que les Grecs génération 70 euros, les Espagnols génération 1 000 euros est un risque qui se présente de plus en plus face aux jeunes Français, en tout cas à la fraction la plus démunie, la plus dominée de la jeunesse française. Il me semble qu'on ne peut pas faire l'économie d'une forte incitation de la part de l'Etat.

Je suis émerveillé, je le dis sans aucune démagogie sinon je ne serai pas là, par l'ingéniosité de ce qui se passe dans les territoires. Quand je vois ce que fait mon Pas-de-Calais natal, quand je vois ce que fait par exemple le conseil général de Loire-Atlantique pour les jeunes, quand je vois ce que font plein de collectivités, plein de Communes, plein de Régions, je suis émerveillé par l'ingéniosité. Ça vous guéri à jamais de toute tentation du Poujadisme envers les élus locaux quand on voit toute l'ingéniosité de ce qui est fait. S'il y a une sorte de mur qu'on ne passe pas, c'est parce qu'il n'y a pas cette incitation nationale. Il n'y a pas cette révolution culturelle qui est une histoire d'argent, mais qui n'est pas qu'une histoire d'argent, qui est aussi une histoire de mentalités, une histoire de conception française de l'égalité des chances. Pendant les deux ou trois minutes qui me restent, je voudrais faire une proposition de politique publique. Ça va vous paraître irréaliste et après je vous montrerai pourquoi ça ne l'est pas tant que ça. Imaginons que la société française dise qu'on est assez riche.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Imaginons.

Camille Peugny, Maître de conférences en sociologie : Peut-être qu'au bout de huit ans de rigueur ? Imaginons que la société française dise qu'on est capable de financer 60 bons mensuels de formation qui s'ouvre aux individus à partir de 18 ans. C'est inspiré de ce qui se fait au Danemark. La société française dirait qu'à partir de l'âge de 18 ans ou l'âge de la terminale, parce qu'il peut déjà y avoir des problèmes de financement au niveau de la terminale, on offre aux jeunes qui veulent se former 5 ans de formation avec une bourse universelle pour tous les jeunes quelle que soit leur origine sociale de 600 euros. Evidemment, avec des contrôles stricts. Il faut faire signer quand on va en cours. Il ne s'agit pas de donner 600 euros sans contrepartie. Ce serait quelle que soit l'origine sociale des individus. Pour ne pas pénaliser les dizaines de milliers de jeunes qui décrochent avant le baccalauréat, on considérerait que c'est un droit à tirer sur ces bons de formation qui irait jusqu'à 35 ans/40 ans. Cela veut dire que, pour que le jeune qui arrête à 16 ans ne soit pas pénalisé, il commence sa vie professionnelle avec ce droit à 5 ans de formation. Quelqu'un qui ne l'utilise que 2 ans parce qu'il voudrait faire un BTS ou un DUT commence sa vie professionnelle avec le reliquat, c'est-à-dire 3 ans. Ce dispositif ne favoriserait pas que les étudiants qui sont la portion la plus favorisée des jeunes, même s'il y a beaucoup de difficultés pour eux et de plus en plus. Ce serait une véritable révolution. On dit toujours qu'il faut faire une place aux jeunes. Les jeunes ne sont pas le problème, ils sont la solution. Comme en amour il faut des preuves d'amour, pour les jeunes c'est pareil il faut des preuves. Ce serait

une preuve très forte de la part de la société que de dire qu'on considère que l'accès à la citoyenneté, que l'accès à l'âge adulte est un moment fragile, que ça regarde l'Etat et que quel que soit votre milieu social, quelle que soit votre histoire passée, vous avez le droit à la même chose pour éviter les effets de stigmatisation. On va dire qu'il y a deux problèmes. Le financement et pourquoi universel. Pourquoi aider l'enfant de notaire ? Pourquoi aider l'enfant de médecin ? Pourquoi aider l'enfant d'enseignant autant que l'enfant d'ouvrier ou l'enfant de chômeur ? Précisons. Si le système fiscal était vraiment progressif, s'il y avait enfin une vraie révolution fiscale, alors les familles aisées contribueraient plus à ce dispositif. Le fait que leurs enfants en bénéficient aussi choquerait moins notre sens de la justice.

Mais, deuxième argument. On voit très bien que les prestations universelles, les économistes l'ont bien montré, sont les prestations qui se dévalorisent le moins. Autrement dit, même si l'enfant de notaire n'en a pas besoin, le fait que ses enfants en bénéficient fera payer ses impôts au notaire de moins mauvais gré. Donc, la prestation se dévalorise moins. Le coût a été évalué à 4 milliards nets par an pour le budget de l'Etat. Ça correspond à 4 ans de formation à 600 euros par mois de manière universelle pour tous les jeunes Français. Ça coûterait 4 milliards nets par an. Pourquoi ? Parce que si vous formez mieux en formation initiale, il y a moins besoin de dépenses en formation continue. Pourquoi ? Parce que si vous aidez directement les jeunes, vous n'aidez plus les familles. Il n'y a qu'en France qu'existe la demi-part fiscale pour des parents dont les enfants de plus de 18 ans continuent des études. On aide les familles pour qu'elles aident les jeunes. On aide la moitié des familles les plus favorisées qui payent l'impôt pour que ces dernières aident leurs jeunes. Dans les pays scandinaves, on a décidé d'aider les jeunes directement. Si vous supprimez la demi-part fiscale, vous économisez aussi plusieurs centaines de millions, voire plusieurs milliards d'euros. Au final, c'est 4 milliards d'euros par an pour le budget de l'Etat. Il me semble que ça doit être un objectif de moyen terme. Il ne s'agit pas de dire que dans les conditions budgétaires on va le faire demain matin ou à la rentrée 2014. Je ne suis pas un député socialiste en campagne. Mais, je rappelle l'argument qu'ils donnaient tout le temps : 4 milliards d'euros, c'est le montant de la baisse de la TVA dans la restauration. Autrement dit ce n'est pas du tout inaccessible. C'est un prix tout à fait payable pour une révolution de société. Je pense vraiment que ce qui manque pour franchir le cap, c'est ça. C'est le fait que l'Etat, la puissance publique se saisisse de ça. Il faut une impulsion forte sinon vous pourrez toujours dans vos territoires faire preuve d'ingéniosité. L'éducation populaire et toutes les associations de jeunes font un boulot formidable. Il y a une sorte de plafond de verre qu'on ne dépasse pas parce qu'on reste dans cette conception française.

Je pense que ce qu'on attend de la gauche revenue au pouvoir, c'est ça. C'est qu'elle contribue à faire changer la façon dont on considère les problèmes. Non, l'accès à l'âge adulte dans une société écartelée par la montée de la mondialisation, dans une société où à nouveau les inégalités explosent, c'est de nouvelles formes d'intervention de l'Etat, de nouvelles garanties de la puissance publique. L'accès à l'autonomie de la jeunesse doit être un levier qui est une véritable révolution de société. En effet si on réfléchit bien, ma génération, j'ai 31 ans, va devoir travailler plus longtemps avec la réforme des retraites. On sait très bien qu'on ne fera plus nos carrières avec le même employeur. C'est totalement impensable que nos vies soient figées à 18 ans, à 20 ans, à 22 ans ou à 14 ans en fonction du niveau de diplôme ou de qualification avec lequel on sort du système scolaire. Il faut un peu d'ingéniosité dans les politiques publiques. Il faut de l'individualisation. Il faut de la souplesse. Comme disait Coline tout à l'heure, quand on voit les étudiants suédois qui ont 30 ans en licence, ça ne fait rire personne. En effet, ils ont commencé à bosser 2 ans, puis se sont aperçu que le boulot qu'ils avaient était fatigant et qu'il valait mieux reprendre des études. Ils repartent en formation et ils reviennent. Encore une fois, il faut des preuves d'amour. Il ne faut pas se contenter de dire qu'il faut aider les jeunes, qu'il faut leur donner une place et qu'il faut les écouter. Il faut des actes concrets. Je pense qu'on est malheureusement, malgré tous les processus de décentralisation, dans un pays qui fonctionne encore de manière très verticale parce que c'est notre culture. C'est peut-être triste, mais c'est comme ça. Il faut un geste fort de la part de la puissance publique. Je pense que ce serait une vraie révolution. J'arrête là. C'est une révolution très difficile à faire au-delà du coût budgétaire parce que ça suppose de dire que l'Education nationale, la formation initiale, ce n'est qu'un temps de formation dans la vie des individus, essentiel par ce que c'est le premier temps. Pour beaucoup d'individus ça fonctionne bien, ça leur permet de trouver le métier qu'ils veulent faire. Mais, pour beaucoup d'individus, ça ne fonctionne pas, ça ne suffit pas. Encore une fois, je me répète donc je vais m'arrêter, il faut un geste fort de la puissance publique pour que toutes ces initiatives enfin prennent vraiment sens.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Merci Camille. Coline pour réagir. Après Monsieur Olivier, Anne-Elisabeth.

Coline Vanneroy, membre du Forum français de la jeunesse, déléguée générale d'Animafac :

Ce n'est pas facile. Tu as tout dit. Je suis d'accord avec tout ce que tu as dit. Je vais revenir sur le CIJ, le comité interministériel jeunesse. Vous posiez la question de savoir si c'était une étape importante. A la fois oui et non. Il n'y a pas eu d'innovations majeures, d'annonces éclatantes au moment du CIJ, ni des moyens supplémentaires, c'est un petit souci, mais une mise en cohérence des dispositifs existants. On retrouve à l'intérieur des mesures qui font consensus depuis pas mal d'années sur lesquelles on n'arrive pas forcément à avancer. Ce qui est intéressant, c'est l'approche globale dont on a déjà parlé induite par l'interministérialité et la méthode. On a des objectifs, des méthodes d'évaluation et on maintient le principe d'expérimentation qui est important. Ceci dit, ce n'est pas la première fois qu'on fait une focale importante sur la jeunesse. En 2009, et il y en a eu bien d'autres avant, il y a eu les travaux de la commission dite Hirsch. Il n'y avait pas de dimension d'interministérialité, mais il y avait une logique transversale et décentralisatrice très affirmée. Là-dessus, il n'y a pas une grande évolution. Il y a l'interministérialité, mais ce n'est pas nouveau dans l'esprit. Ce qui nous semble important et majeur pour que le CIJ ait vraiment des suites concrètes, c'est la question du pilotage. Ça rejoint un peu ce que tu disais Camille. Pour aller au bout de la feuille de route, il faut un pilotage national. Des choses sont prévues dans le CIJ notamment la nomination d'un délégué interministériel, mais on l'attend toujours. Je maintiens qu'il aurait fallu que ce délégué interministériel soit auprès du premier ministre, pas auprès du ministère quel que soit le ministère, ce n'est pas la question. Mais par ailleurs, se pose aussi la question du pilotage territorial sur lequel on n'a pas encore beaucoup de visibilité alors que c'est essentiel. Comment associe-t-on les acteurs locaux et notamment les collectivités territoriales ? Où en sont les comités thématiques régionaux qui sont censés assurer le pilotage régional du CIJ ? On n'y voit pas encore très clair. Cela va sans doute se mettre en route, mais il ne faut pas trop tarder. En effet, je fais le parallèle avec ce qui s'était passé avec le fonds d'expérimentation jeunesse qui datait de 2009. Il avait une super ambition qui était de soutenir des initiatives locales innovantes, de les évaluer pour que l'Etat ensuite puisse se donner les moyens d'assurer leur éventuelle démultiplication, généralisation. Mais, au final, on ne s'est pas du tout donné les moyens de capitaliser sur les bonnes expérimentations. Au bout de deux ans, suite à des remaniements institutionnels et politiques le FEJ s'est retrouvé sous la tutelle du ministère de l'Education nationale et recentré sur des objets éducatifs scolaires et périscolaires. Il n'y avait plus la dimension transversale et plus la dimension décentralisatrice. Il est important de se donner les moyens au-delà des expérimentations d'ensuite vraiment les généraliser. Voilà ce qui me semble être essentiel sur le CIJ outre la dimension budgétaire que tu as déjà évoquée.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : On a les ingrédients dans ce document. On a même une forme d'articulation, de mise en logique. Ça va se jouer au niveau de la gouvernance et comment va fonctionner le dispositif. Olivier, si vous permettez que je vous appelle Olivier.

Olivier Majewicz, Vice-président chargé de la jeunesse, de l'éducation populaire, du fonds d'aide aux jeunes, des missions locales, de l'insertion des jeunes du Conseil général du Pas-de-Calais : Quelques pistes par rapport aux solutions que vous avez pu apporter.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Pardon, sur la proposition, Camille de la place qui est la vôtre, quelle est une première réaction ? Vous vous dites que c'est vrai, c'est difficile ou pas ?

Camille Peugny, Maître de conférences en sociologie : Ce n'est pas difficile dans le sens où il faut un bouleversement culturel. Si vous acceptez la révolution culturelle, ce n'est pas compliqué. C'est juste le postulat.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : C'est le postulat de départ.

Olivier Majewicz, Vice-président chargé de la jeunesse, de l'éducation populaire, du fonds d'aide aux jeunes, des missions locales, de l'insertion des jeunes du Conseil général du Pas-de-Calais : Quelques pistes concernant ce que nous avons mis en place. On parlait de révolution culturelle. Nous en avons fait une petite au sein du département Pas-de-Calais puisqu'il a cette délégation jeunesse qui est une délégation très transversale. Cela veut dire que ça m'amène moi et chacun des élus avec l'ensemble de ses prérogatives à travailler de manière un peu, entre guillemets,

intrusive. Ce n'est pas facile avec les élus. Lorsque vous abordez le thème de la culture, il faut y trouver un volet jeunesse. Lorsque vous abordez la notion de sport, vous y trouvez un volet jeunesse. Lorsque vous abordez le logement, vous y trouvez un volet jeunesse. Lorsque vous abordez l'environnement, vous y trouvez un volet jeunesse. La jeunesse n'est pas verticale, elle est horizontale dans la conception qu'on en a. c'est là où ça devient un peu compliqué. En effet, l'ensemble des élus sont très préservateurs quant à leur pré carré. C'est toujours un peu compliqué, tout jeune que je suis, tout est relatif, d'essayer de se faire une place là-dedans. C'est aussi une révolution culturelle qui est mise en place et qu'on arrivera à faire petit à petit. Ça ne sera pas le bouleversement du jour au lendemain. Il faut arriver à instiller ce qu'on appelle chez nous le réflexe jeunesse. Avec l'ensemble des VP, aujourd'hui, évidemment toutes les délégations ne sont pas adaptées à avoir un réflexe jeunesse, avec la quasi-intégralité des délégations, il y a ce réflexe jeunesse. Et les élus réfléchissent dans les dispositifs qui existent quand il faut les revisiter ou dans les dispositifs qu'il faut mettre en œuvre à un volet jeunesse pour donner corps à cette jeunesse et à ce pacte départemental pour la jeunesse dont je parlais. Une des solutions que nous avons trouvée est une feuille de route qui est déclinée sur le moyen terme. J'expliquais tout à l'heure que nous avons ambitionné sur les cinq années qui viennent avec ces 32 millions de crédits supplémentaires autour de thématiques bien identifiées. Ces thématiques ne sont pas descendues comme ça de la part des élus. Ces thématiques nous sont revenues du terrain. On a organisé des semaines priorité jeunesse. On est allé dans l'ensemble des neuf territoires puisque le département du Pas-de-Calais est organisé autour de neuf territoires. Nous nous sommes imprégnés de ce que souhaitaient les associations et les fédérations d'éducation populaire, les missions locales, les jeunes pour co-construire, on a parlé de co-construction tout à l'heure, le pacte départemental pour la jeunesse avec cinq thématiques qui sont revenues celle de l'emploi, celle du logement, celle de la mobilité, celle de la santé, celle de la citoyenneté. Sur chacune de ces cinq thématiques, nous essayons autant que faire se peut de revisiter les dispositifs qui existent, de mieux les articuler pour mieux dépenser les finances publiques et faire en sorte de répondre aussi aux impératifs.

En effet, s'il y a une nécessité chez nous, c'est à la fois d'avoir cette politique sur le moyen terme, voire le long terme, loin de la politique gadget, on pourrait, mais en même temps d'être réactifs vis-à-vis des besoins que peuvent avoir les jeunes. C'est la raison pour laquelle, au-delà des visites des dispositifs dont je parle, on a des mesures coup de pouce. Ici, la mobilité parce qu'on a permis la mobilité des transports pour les moins de 18 ans ou à un euro pour les 18/25. Ici, le kit logement pour les jeunes. On leur apporte une aide financière pour les primo-accédants à la location ou un accompagnement en kit éco-logis. On apporte un complément pour le passage du BAFA ou du BAFD. Ça répond aussi à des demandes de la part des jeunes et des collectivités. En effet, je parlais de co-construction tout à l'heure, il y a aussi l'attente des uns et des autres vis-à-vis du Département qui est l'entité de proximité par excellence. Et parce que dans le Pas-de-Calais on a décidé d'être le chef d'orchestre, nous avons le devoir ardent de répondre, et c'est la posture que nous avons souhaitée, sans décevoir. Des outils ont aussi été mis en place, un comité de pilotage politique transversal que j'anime avec l'ensemble des vice-présidents, un comité technique transversal. Les services travaillent aujourd'hui en transversalité au siège à Arras ou dans l'ensemble des neuf territoires dont je vous parlais tout à l'heure. Les jeunes sont impliqués puisque nous avons mis en place un comité d'experts jeunes où sont associés des jeunes et des experts de la jeunesse, les fédérations d'éducation populaire, les missions locales, je n'y reviens pas, je me suis exprimé, et un groupe d'évaluateurs qui est en cours de constitution. Il y a un certain nombre de solutions. On n'a pas les solutions sinon je n'aurais pas cette place-là. On apporte quelques pierres à l'édifice pour faire en sorte d'être efficace.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : J'ai une question. Je croyais que vous alliez y venir ou j'ai mal entendu. Il y a aussi la logique d'articulation de votre institution avec d'autres institutions. J'imagine que vous y réfléchissez. C'est un enjeu. Comment aller plus loin ? Camille le disait, les collectivités territoriales y vont à fond, elles font des tas de choses. Mais il y a sans doute une logique de meilleure articulation entre les niveaux territoriaux. Comment abordez-vous cette question ?

Olivier Majewicz, Vice-président chargé de la jeunesse, de l'éducation populaire, du fonds d'aide aux jeunes, des missions locales, de l'insertion des jeunes du Conseil général du Pas-de-Calais : Cet aspect est la notion de chef d'orchestre dont je parlais tout à l'heure. On va entrer dans des détails un peu plus techniques. Le Département du Pas-de-Calais est composé de neuf territoires. Chacun des neuf territoires a trois maisons du Département : une maison des infrastructures, une maison de la solidarité, une maison des initiatives locales. Cela veut dire qu'on a 27 maisons du

Département. C'est ce qu'on appelle la territorialisation des politiques du Département. En même temps, nous contractualisons avec l'ensemble des 43 établissements publics de coopération intercommunale, c'est-à-dire avec l'ensemble des EPCI qu'ils soient communauté de communes, communauté d'agglo ou la communauté urbaine d'Arras. Nous contractualisons et nous nous efforçons d'avoir un volet jeunesse sur cette contractualisation. Pourquoi avoir un volet jeunesse ? Parce que les EPCI n'ont pas tous la compétence jeunesse. Parfois, ils font de la jeunesse sans s'en apercevoir. Ça nous permet de dresser un diagnostic et ça nous permet aussi de les emmener là où nous souhaitons aller, c'est-à-dire faire de la jeunesse la priorité. Nous les accompagnons financièrement. En effet, nous avons décidé de débloquer là encore des crédits pour faire en sorte que la politique jeunesse puisse coller au territoire. Ça ne va pas parler à grand monde, mais je le disais tout à l'heure, sur 1,5 million habitants dans un département comme le nôtre qui est très rural et très urbain, les problématiques des jeunes ne sont pas les mêmes dans le monde urbain que celles des jeunes qui habitent dans le milieu rural. Plus on va coller au territoire, plus le territoire va nous faire remonter les aspirations de la jeunesse, plus nous apporterons une réponse dans le cadre de la contractualisation.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Merci.

Anne-Elisabeth Lucas, membre du bureau de l'Union nationale des missions locales : J'aurais voulu revenir sur les propos de Camille Peugny. Ce qu'il a proposé est tout à fait dans mes convictions personnelles et va probablement dans le sens de ce que pense l'Union nationale des missions locales. Je voudrais revenir sur la garantie jeunes qui démarre. Je ne voudrais pas cracher dans la soupe parce que l'Union nationale des missions locales et les salariés ont été associés très étroitement à la mise en place de la garantie jeune. Bien entendu, tout ce qu'on souhaitait n'a pas été fait. Ça paraît normal. Il me semble que dans cette idée d'un revenu pour les jeunes qui leur permette de trouver leur voie, de se former, de passer de l'expérience professionnelle à un stage, à une formation, de revenir à d'autres choses est intéressante. Il y a des « mais ». Le « mais » : c'est un dispositif précis qui ne concerne que quelques jeunes. Ça n'est pas une donnée universelle qui devrait être valable pour tout le monde. Mais on espère que c'est une expérimentation qui pourrait déboucher vers cela. D'autre part, le danger est toujours la stigmatisation des jeunes qui se rentrent dans cette case-là parce que leurs parents ne peuvent pas etc. Si on y regarde bien, c'est une minorité, mais il y a aussi pas mal de jeunes qui sortent de milieux favorisés et qui sont en rupture avec leur famille. Ceux-là ne sont pas les plus privilégiés même s'ils avaient au départ un capital social, économique et culturel relativement important. Ils sont quelquefois à la dérive aussi. Cette garantie jeune pour nos personnels des missions locales et surtout pour les jeunes qui en bénéficient va être intéressante. Mais, il faudrait que ça aille plus loin.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : J'aimerais avoir votre sentiment plus globalement. Vous évoquez la garantie jeunes. Mais, partagez-vous le point de vue évoqué par Coline sur ce rapport qui pose bien les questions, articule bien les problématiques ? Pour vous, demain, ça va être un outil.

Anne-Elisabeth Lucas, membre du bureau de l'Union nationale des missions locales : Il est vrai qu'on n'a pas tiré les enseignements de tout le travail fait, même plus largement de toutes les études, et Dieu sait qu'il y en a eu beaucoup, qui ont été faites sur ces problèmes-là. Chaque gouvernement qui passe a ses propres orientations. Ce qui est fait avant n'est pas forcément suivi d'effet.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : On ouvre le débat.

Pierre, coordonnateur dans une communauté de communes de l'Isère : C'est un regard décalé sur ce que je vis. Je suis arrivé au Neuj'pro et j'ai l'impression de retrouver un débat que j'ai à la maison et des préoccupations que j'ai à la maison. En effet, j'ai des ados à la maison et c'est exactement les mêmes questions que j'ai avec mes ados. Faut-il cadrer ? Oui, mais pas trop. Il faut laisser l'accès à l'ordinateur. Mais, s'ils vont sur l'ordinateur peut-être que ça va déborder. A la fois, il faut travailler avec l'Éducation nationale et ce n'est pas facile.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Ce constat que vous faites dans le cadre personnel, si vous le transférez dans le cadre professionnel, ça donne quoi ?

Pierre, coordonnateur dans une communauté de communes de l'Isère : Pour moi, le jeune dont on parle, c'est mon ado. Et nous, les professionnels, sommes les parents. On est des parents qui ne savent pas très bien quelle posture adopter, si on doit être des parents à l'ancienne un peu vieux jeu avec le papa, la maman et donner des preuves d'amour. C'est la maman qui donne des preuves d'amour.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Pas le papa.

Pierre, coordonnateur dans une communauté de communes de l'Isère : Le papa, lui, doit cadrer. Il y a plein de dispositifs d'aide à la parentalité parce que la famille a changé. Les familles sont reconstituées. Elles sont recomposées. Il y a des beaux-pères, des belles-mères, des demi-frères, des demi-sœurs. Et on ne sait plus comment faire. C'est mon regard là-dessus avec une piste dans l'aide à la parentalité : quand il y a un manque de compréhension par rapport au jeune, c'est de partager des choses ensemble. Exemple pour les jeux vidéo. Prenons le temps d'aller regarder ce que sont les jeux vidéo. Jouons avec nos enfants. Partageons des choses avec les jeunes. Plus que de savoir où sont les jeunes, c'est savoir où on peut partager les choses avec les jeunes. Où les institutions peuvent-elles partager des choses avec les jeunes ? Ça me semble important.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Merci pour votre témoignage Monsieur.

Thierry Buffetaud, communauté d'agglomération du Libournais dans le sud-ouest : Nous sommes présents avec quelques collègues de la Gironde, de la CAF. On est présent. Et vous avez la chance d'avoir la qualité du sud-ouest. Et des élus.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Vous voulez qu'on vous applaudisse ?

Thierry Buffetaud, communauté d'agglomération du Libournais dans le sud-ouest : Pas tout de suite. Je voulais signifier une chose. On critique beaucoup les élus. Ils sont critiquables sur certains points. Le discours d'Olivier me plaît beaucoup. Il y a aussi des élus très investis, très engagés dans ces questions. Souvent, dans ces questions de jeunesse, j'ai trouvé que les élus étaient engagés, donnaient du sens à leur action et sont souvent à l'écoute des techniciens.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Camille évoquait le sentiment qu'il se passe des choses sur le plan local. Je ne sais pas si vous souhaitez répondre. Qu'est-ce que la proposition qu'il fait d'un plafond de verre qu'il faudrait briser évoque chez vous ?

Thierry Buffetaud, communauté d'agglomération du Libournais dans le sud-ouest : Les expérimentations locales sont à faire connaître. En ce qui me concerne, j'ai eu des expériences sur des projets menés avec des groupes de jeunes, notamment d'un espace jeunesse dans la ville de Libourne qui est travaillé en concertation avec une quarantaine de jeunes issus d'associations de graffeurs, de skateurs dans le cadre des musiques actuelles, de toutes les mouvances qu'ils aiment. Ils étaient dans un travail collectif avec le maire de la ville, avec l'élus jeunesse de la communauté d'agglomération, avec des techniciens. En règle générale, on peut trouver des élus qui ont envie de donner la parole, qui ont envie de participation. Mais il ne suffit pas de créer des outils et de les mettre à disposition. Il faut les accompagner. C'est aux techniciens aussi à intégrer dans l'ensemble de leurs projets de fonctionnement cette notion-là. Il faut qu'on se demande comment on accompagne ensemble avec les élus les projets qu'on a mis en place, comment on accompagne les élus à entendre cette parole, à la prendre en compte, à considérer que la parole a son niveau d'intervention. Et à un moment donné, ce sont les élus qui vont trancher un certain nombre de questions. Il faut accompagner les démarches auprès des élus, auprès des jeunes, leur expliquer jusqu'où va leur pouvoir. Ça commence dès le plus jeune âge. On a repris des choses existantes sur notre territoire parce qu'il y a des outils très intéressants. Je pense aux juniors associations où nous essayons d'accompagner les plus jeunes dans des créations de juniors associations, d'événementiels. Il faut que ce soit dans les objectifs des équipes et des animateurs des structures. Il faut que ce soit intégré. Ce mode de participation des jeunes doit être un vrai enjeu inscrit dans les projets, reconnu par les politiques pour que ce soit une réalité au mieux.

François Parpaillon, Conseil général de Loire-Atlantique, responsable du service jeunesse et d'éducation populaire : Jusqu'à il y a un mois, j'étais responsable du recrutement et de la formation. On avait développé un axe pour recruter des jeunes dans les services en s'appuyant sur les emplois d'avenir et sur le développement de l'apprentissage. A cette occasion, et même dans les autres fonctions, je me suis aperçu de la difficulté, vous parliez de changer de logiciel, en tant qu'employeur, à faire accepter à mes collègues de reconnaître des capacités à faire, des capacités à apprendre, des capacités plus que des compétences formelles identifiées sur un CV avec une expérience professionnelle. Tout à l'heure, on disait qu'on était des parents avec des enfants en face de nous. On est tous à un moment donné un employeur, un recruteur. Dans le changement de logiciel, il faut peut-être aussi se poser la question de ce qu'on cherche. A chaque fois, on cherche le mouton à cinq pattes, la personne qui sait faire complètement les choses. Mais, ça freine le recrutement de quelqu'un qui arrive avec une capacité à faire, avec une ingéniosité au-delà du diplôme, du parcours universitaire, scolaire qu'il a pu faire. On peut travailler sur cette question avec les missions locales, avec des réseaux d'acteurs économiques, avec les entreprises d'un secteur pour demander la perception qu'ils ont du jeune, même du moins jeune, qui se présente avec une expérience qui n'est pas que professionnelle. Ça rejoint le discours sur l'éducation populaire. On dit qu'on acquiert des compétences et on demande comment les faire valoir. Hier, on parlait de créer le livret de compétences, le livret de « capacités à » qui puissent être reconnues.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Que chaque personne prend conscience de tout son potentiel. C'est ce que vous voulez dire.

François Parpaillon, Conseil général de Loire-Atlantique, responsable du service jeunesse et d'éducation populaire : De tout son potentiel et que ça soit reconnu par l'employeur. Hier, on parlait des nouveaux métiers, des métiers de la coordination qui sont encore flous. On voit qu'ils sont très importants dans toutes les organisations, entreprises comme collectivités. Aujourd'hui, on a du mal à le valoriser alors que plein de jeunes savent le faire parce qu'ils sont dans une association, parce qu'ils entraînent une équipe d'enfants dans leur club de sport. Jamais ils ne vont aller dire que puisqu'ils font ça, ils savent mener un projet, qu'ils savent manager une petite équipe, qu'ils savent gérer un conflit, qu'ils sont responsables de 10 gamins le samedi sur un terrain de foot et qu'ils ont des responsabilités.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Est-ce que ça peut changer aussi vos métiers ? Avec tous ces aspects-là, n'y a-t-il pas une autre manière d'exercer son métier, son rapport à l'autre ? Je trouve intéressant ce monsieur qui nous dit « partageons des choses ensemble », « ne parlons pas de, faisons avec ». Est-on habitué à le faire ? Notre professionnalité n'est-elle pas remise en cause de ce point de vue-là ?

François Parpaillon, Conseil général de Loire-Atlantique, responsable du service jeunesse et d'éducation populaire : Quand j'ai travaillé avec des associations ou des services pour les emplois d'avenir, on me disait : super un emploi d'avenir, mais il faudra qu'il sache faire ça, ça et ça. Non, ce n'est pas le principe. C'est un jeune qui arrive avec une vraie motivation, qui aura envie de s'en sortir, qui va créer son projet professionnel pendant ces trois ans et toi tu vas l'accompagner à le faire. Par contre, il va t'amener quelque chose. Il va t'amener une force vive, une motivation. Il va faire bouger ton équipe. Je parle d'associations qui ne sont pas très loin du champ de la jeunesse et qui devraient être très sensibles au sujet. Nous aussi on doit se regarder, changer de logiciel culturel par rapport à ça.

Brahim Benzerga, Adjoint au maire de Châtelleraut, vice-président politique de la strate communauté d'agglomération : Prise de fonction à 23 ans, ça mérite d'être souligné puisque c'est la jeunesse qui est mise à l'honneur. On a fait état de difficultés structurelles que personne ne conteste qui nous amènent à constater que le système a montré toutes ses limites, un système excluant pour la jeunesse. Pour ne pas être trop virtuel ou abstrait, on a parlé du marché de l'emploi, des organisations politiques, syndicales, associatives, tout ce qui peut faire effet de levier pour l'émancipation sociale, culturelle, intellectuelle de la jeunesse. J'ai l'impression qu'on se raccroche toujours et toujours à ce système qui a montré ses limites. Je me reconnais complètement dans ce que décrivait monsieur l'écu, qui représente brillamment les élus locaux, où on fait office de poil à gratter. On va voir l'écu au logement, à la santé, à l'insertion, à l'éducation. On est les dépositaires des politiques jeunesse au niveau local. C'est fragile parce que c'est très aléatoire. Ça tient aux bonnes volontés ici et là. Donc, c'est très fragile. Ce qui m'a plu, c'est qu'on a entendu parler de révolution

malgré la connotation un peu brutale. J'y vois une alternative. Dans la posture et le regard, ça a été dit, on est dans un système très descendant. Il faudrait partir des savoir-être, des savoir-faire des jeunes, de quelque chose qui est plus fondé sur une logique remontante. La deuxième chose aussi qui me vient à l'esprit parce que c'est un peu le tube du moment, c'est le glissement de la lutte des classes à la lutte des âges. On est dans une société qui nous met en compétition à l'école ou sur le marché du travail. Est-ce que la jeunesse n'a pas cette carte à jouer sachant qu'elle n'est vraiment pas avantagée ? La jeunesse a un côté très hétérogène, donc une conscience collective très relative. Les jeunes de 15 ans, de 20 ans, de 30 ans n'ont rien à voir en termes de situation, un jeune des quartiers, un jeune du rural. La jeunesse partira très désavantagée dans cette bataille.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Coline, je vous avais proposé de réagir à la remarque sur la question de capacités, compétences, expériences.

Coline Vanneroy, membre du Forum français de la jeunesse, déléguée générale d'Animafac : Cela va dans notre sens. C'est aussi la raison pour laquelle la question de l'engagement des jeunes est importante. C'est intéressant de l'avoir aussi dans le comité interministériel jeunesse. Il faut inclure cette question de l'engagement dans une approche globale même si elle peut paraître moins prioritaire que d'autres thématiques d'urgence sociale comme l'accès à l'emploi, la précarité des jeunes, pour ces raisons-là en effet, un jeune qui s'engage apprend à se connaître, à travailler avec les autres. Il acquiert des compétences. Il peut affiner un projet. C'est essentiel. On parle de changement de mentalité. Vous avez cité les entreprises. Oui, nous avons mené une expérimentation sur la valorisation des compétences acquises dans le cadre associatif. Ça marche pour tout le monde sauf pour les entreprises qui considèrent que des jeunes qui sont passés par l'engagement, quelle que soit la forme de cet engagement, ont des savoir-être, c'est-à-dire qu'ils se lèvent le matin et sont à peu près à l'heure à des rendez-vous, mais la dimension savoir-faire, les compétences transversales, n'est pas du tout reconnue. Il y a encore du boulot là-dessus.

Directrice des solidarités et de la proximité, ville de Cergy : C'est à Cergy qu'a été tourné ce reportage. Deux petits témoignages. Aux dernières élections municipales, deux tiers de la liste municipale ont été renouvelés par des jeunes représentant la diversité culturelle de la ville de Cergy, plus de 70 nationalités, un maire qui devient député et quitte son mandat de maire pour laisser sa place à son premier adjoint. Ça permet de renouveler. Les associations jeunesse, on verra dans les témoignages sur France 2, des jeunes qui se sont engagés fortement dans le milieu associatif. Ils sont allés voir, ce n'est pas mon modèle, mais je pense qu'il y a des choses intéressantes à prendre, aux Etats-Unis dans le cadre d'un projet « project », ce qui se passait et notamment comment les entreprises laissent la chance à des jeunes pas obligatoirement super diplômés. Je réagis à ce qui a été dit. Ce qui est important aujourd'hui, c'est comment, nous professionnels, on arrive à révéler ces talents. Je pense qu'ils en ont plein. On a fait une journée « Osez jeunesse » où on a valorisé des talents qui ne sont pas toujours des talents sportifs ou culturels qu'on met souvent à l'honneur. Il y a aussi le talent de l'engagement. Pour moi, la révolution culturelle serait moins dans la formation, qui est importante, que dans la façon dont l'employeur accueille différemment le jeune. On a une expérience en emplois d'avenir. On a recruté des médiateurs. Quels sont vos talents ? Que savez-vous faire ? Rien. Mais si, vous savez faire plein de choses. L'enjeu était comment former les tuteurs, comment ils arrivent à les accueillir, comment ils arrivent, je le redis, à révéler ces talents. C'est un enjeu important pour cette société et pas pour la jeunesse.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : C'est un enjeu de prise de pouvoir ou de pouvoir d'agir des jeunes. Est-ce ce que vous voulez dire ?

Directrice des solidarités et de la proximité, ville de Cergy : Ils ont le pouvoir d'agir. Il faut qu'on leur laisse cette place-là. Il faut qu'on leur donne la parole. On a fait un questionnaire en direction de la jeunesse. On m'a dit qu'il fallait que ce soit un institut de sondage pour être scientifique. J'ai refusé. J'ai dit qu'on prenait 20 ambassadeurs jeunesse issus des différents quartiers et des différents milieux sociaux de la ville et qu'ils iraient poser des questions aux jeunes pour leur demander ce qu'ils connaissent, ce qu'ils en pensent, ce qu'ils veulent voir, ce qui doit évoluer. 800 jeunes se sont exprimés. On m'a dit aussi que 45 minutes de questionnaire c'était beaucoup trop long et que les jeunes ne voudraient pas répondre. Ils ont répondu des choses super intéressantes qui nous permettent de faire évoluer. On les interpelle aussi sur les réaménagements urbains et pas toujours sur l'emploi, le

logement. Comment ils voient la place, comment ils voient leur ville. Par contre, aux réunions publiques, ils ne viennent pas. Mais, on a leurs avis. Les personnes âgées ne veulent pas de bancs pour que les jeunes ne se regroupent pas. Les jeunes disent qu'ils veulent des bancs pour pouvoir se réunir, pour faire place de village. Quelle position entend-on ? Comment aménage-t-on nos villes ? Il est important d'entendre tout le monde.

Gwen Le Gars, coordonateur enfance jeunesse, mairie de Logonna-Daoulas dans le Finistère, pour six communes : A titre professionnel, j'apprends beaucoup sur le projet global en intégrant les jeunes dans différentes thématiques environnement, loisirs, éducation etc. J'adhère à ce principe. Par contre, il y a une chose sur laquelle on insiste peu, c'est la capacité des dispositifs à sortir des murs et à aller vers les espaces pratiques des jeunes, c'est-à-dire l'espace public. J'ai travaillé longtemps sur ce mode de fonctionnement. Quand on crée des dispositifs comme la mission locale, un BIJ, un PIJ ou des dispositifs plus technico-financiers, qui ont leur place, on crée aussi de la marge. Cette marge, c'est les jeunes qui ne peuvent pas pousser la porte ou n'ont personne, leurs parents notamment, pour accéder à ces dispositifs. Il me semble important que ces dispositifs sortent des murs ou soient plus en lien avec des animateurs de rue ou des éducateurs de rue. Dans les grandes villes, ça fonctionne plus ou moins. J'ai travaillé dix ans dans des quartiers aussi. Maintenant, je suis dans le milieu rural ou rurbain. Dans les milieux ruraux, on n'a pas ça. On a un coordinateur jeunesse et des centres de loisirs qui fonctionnent bien. Pour l'adolescence, la préadolescence, on n'a pas ce relais espace public/institution. Ça serait aussi une solution à réfléchir pour améliorer ce constat d'éloignement des publics jeunes des dispositifs existants.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Au-delà de ce que vous venez d'évoquer, est-ce que cette révolution dont parle Camille est en marche en venant du haut ou en venant du bas ? Je vous ai entendu tous me dire ce qu'on pouvait imaginer. Chacun d'entre vous est exemplaire et investi dans cette action. Mais on parle assez peu de cette idée qu'à un moment donné il va falloir passer un cap, cap éminemment politique dans ce que j'ai entendu. Je ne vous entends pas trop réagir par rapport à ça. Qu'en diriez-vous Monsieur, si vous avez envie d'en parler ?

Gwen Le Gars, coordonateur enfance jeunesse, mairie de Logonna-Daoulas dans le Finistère, pour six communes : On parle de révolution. Moi, je parle souvent de passer la seconde. On dit qu'il faut que les jeunes s'engagent et souvent ça s'arrête là. On va sortir un livret, un DVD, des flyers. Super pour une petite durée. Il faudrait qu'on réussisse à vraiment leur donner la place. Et, pour leur donner la place, il faut aussi casser l'image, le fonctionnement actuel des collectivités.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Ou de la chose politique. N'y a-t-il pas un enjeu à réactiver le rôle politique, le rôle citoyen de chacun d'entre eux ?

Gwen Le Gars, coordonateur enfance jeunesse, mairie de Logonna-Daoulas dans le Finistère, pour six communes : Je finirai mon propos comme ça.

Virgil Kichenin, délégué à la jeunesse à la mairie de Saint-Denis de La Réunion : Bonjour à tous. Ce qui est dit ce matin est très intéressant. J'ai aimé que Camille parle de cette troisième génération, de deuxième génération et de première génération de la crise. Ces trente dernières années, il y a eu une très forte évolution de notre jeunesse. Aujourd'hui, si on veut vraiment prendre en compte cette jeunesse, on en parle chaque année au Neuj'pro, il faudrait une vraie révolution au niveau des différentes collectivités et de l'Etat. C'est peut-être aussi un changement à grande vitesse et une politique globale. En effet, le jeune qui arrive à la mission locale a traversé des périodes difficiles. Peut-être qu'en amont il fallait faire un travail ? On entend souvent dire aussi que le jeune dit qu'il est nul en tout. Mais, il peut aussi dire qu'il est bon en tout. On lui demande ce qu'il sait faire. Mais s'il manque de confiance en lui, il ne le dit pas. C'est travailler autrement avec ces jeunes-là à la base pour leur donner confiance, les préparer pour plus tard pour le futur. C'est très bien, on les prépare, on les met en autonomie, en indépendance. L'autonomie et l'indépendance préparent peut-être à autre chose qu'au milieu professionnel. Peut-être qu'on n'a pas accentué cet esprit travail, à avoir des armes pour se battre sur le marché de l'emploi, à s'intégrer dans les structures représentatives. Il faudrait qu'on forme nos jeunes dans cet esprit-là. C'est pour cela que l'éducation populaire est très intéressante. Elle fait un travail de base et aussi auprès des familles. C'est la cinquième année que je viens au Neuj'pro. Chaque année, je prends tout ce qui est bon et je le rapporte dans ma ville Saint-Denis. C'est un choix

politique et un investissement. Si on veut vraiment mettre en place des choses pour la jeunesse, il faudrait faire un choix qui serait un investissement sur nos jeunes pour le développement humain demain. A Saint-Denis, on a renforcé nos liens, notre participation avec les structures existantes, nos partenaires, la mission locale, les structures de prévention. On a aussi créé notre propre fédération d'éducation populaire qu'on a adaptée aux besoins du territoire. Il faudrait aller dans le côté global et ne pas rester sur le côté pansement.

Un participant dans la salle : Je crois qu'on ne peut pas passer sous la table, ou il faudrait y revenir, la question qu'a soulevée Camille concernant la formation et l'emploi. Si ces questions sont déterminantes dans l'avenir de notre société, Camille l'a bien démontré, il faut s'y attaquer. C'est une réponse globale qu'on doit apporter. On n'y arrivera pas, entre guillemets, par des bricolages en bas. Je prends un exemple. Lorsqu'on a considéré que le problème de la santé était un vrai problème en France, on a créé la Sécurité sociale. On y est arrivé. Il faut créer un système qui garantisse aux jeunes et à chaque citoyen la possibilité de travailler ou de se former selon les moments de sa vie. C'est une question déterminante. C'est un débat qui me passionne parce que je crois qu'il faudrait y arriver. Deux autres remarques. Je trouve intéressantes les propositions de l'Europe, mais il faudrait qu'on s'interroge sur les expériences des pays émergents. Actuellement, l'Europe est en déclin. Il y a des pays qui émergent. Quels sont les comportements des jeunes ? Et enfin, c'est un peu un appel à l'aide. Je me trouve vraiment en difficulté devant les adolescents et tous les problèmes qu'ils rencontrent. Apporter des réponses aux jeunes, c'est difficile. Mais, apporter dans les collèges, les lycées, des réponses aux questions des adolescents est une question qu'il nous faudra mieux travailler dans les années à venir.

Charline Servage, animatrice jeunesse, mairie de Meylan, à côté de Grenoble : Je suis en emploi d'avenir. J'ai 25 ans tout juste. J'aimerais revenir sur la confiance, la confiance qu'on a étant jeune face à l'emploi. Je sortais d'une carrière de sportive de haut niveau de huit ans. J'étais salariée. Je me suis retrouvée face à des employeurs, face à des entreprises qui me disaient que je n'étais pas compétente. Peut-être, mais dans le fond je l'étais. J'avais des compétences. Mais, les professionnels ne nous donnent aucune confiance. Heureusement que j'ai eu cette opportunité à la mairie de Meylan pour avoir cet emploi d'avenir. Je suis à l'heure actuelle considérée comme quelqu'un de compétent. Je m'occupe moi-même de jeunes de mon âge. Je les aide à faire un CV, une lettre de motivation. Pour ma part, il est très enrichissant de venir à Vichy au Neuj'pro. Si je pouvais donner un conseil de jeune entre guillemets, c'est d'inviter d'autres jeunes comme moi à venir. Ça leur permettra de voir que des choses sont mises en place pour la jeunesse, qu'on se questionne là-dessus, que les gens se battent pour ça, se battent pour nous. Je reste persuadée qu'au niveau de la confiance ça leur fera beaucoup de bien. On trouvera des jeunes beaucoup plus motivés qui seront dans une démarche beaucoup plus positive et qui ne seront pas là à blâmer l'Etat, le gouvernement et tout ce qui peut être mis en place.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Merci pour votre témoignage. Peut-être les réactions d'Anne-Elisabeth, Camille, d'autres, si vous le souhaitez. Et on relance la deuxième phase de débat.

Anne-Elisabeth Lucas, membre du bureau de l'Union nationale des missions locales : Je voulais réagir d'abord sur ce qui a été dit sur le niveau global et le niveau du terrain. Je crois qu'il n'y a pas l'un ou l'autre. Il y a les deux en même temps. Cette révolution à laquelle on est pas mal ici à aspirer il faut essayer de la pousser. D'autre part, ça n'empêche pas que, pendant ce temps-là, il faut faire des choses sur le terrain. Je voulais parler d'une expérience. On a beaucoup parlé d'insertion, de compétences de capacités individuelles. Mais au niveau des missions locales, après avoir fait le constat de ce qu'on n'arrivait pas à faire autant que l'on aurait voulu pour nos jeunes et que nos conseillers en mission locale souvent se décourageaient et que l'on voulait voir les choses autrement à travers les capacités des jeunes, a été initiée une recherche action collective. C'est nouveau. Ça veut dire que des jeunes dans nos missions locales ont pris à bras le corps un projet. Et les salariés des missions locales qui sont à leurs côtés, ce sont les jeunes qui les utilisent en quelque sorte pour les aider. Mais, ce sont les jeunes qui décident de ce qu'ils veulent faire. 11 missions locales en France, d'autres sont en train de s'ajouter, dont la mission locale de Vichy dont la directrice est ici, ont essayé de lancer ces recherches actions collectives. Ça veut dire que des projets de jeunes, voulus par les jeunes, initiés par les jeunes, je vous en donnerai deux ou trois exemples simplement pour ne pas alourdir le débat, ont démarré. Ensuite, au niveau national, on se retrouve pour collecter tout ce qui a été fait, mais aussi les limites, les difficultés. Chaque mission locale a son territoire et ses actions collectives, ou son action

collective, tout à fait différentes des autres. On essaye de capitaliser tout ça et d'en tirer des enseignements. Dans notre comité de pilotage national où on collecte tout cela, il y a Bertrand Schwartz qui a 95 ou 96 ans aujourd'hui qui vient. Il y a des jeunes eux-mêmes des différentes missions locales qui l'un fait une expérience, l'autre une autre, etc. On s'aperçoit au bout de cela que des jeunes sont capables de donner de l'importance à leurs propres capacités, de développer des compétences à partir de leurs capacités et qui ensuite partent de façon plus autonome dans la vie, même si tout n'est pas résolu pour autant. Par exemple, à Salon-de-Provence, l'une des premières expériences, ils ont monté un studio de production de films et vidéos créés par les jeunes. Ça serait intéressant d'en avoir ici je crois. Ils produisent énormément. Ils se renouvellent. Ce n'est pas toujours les mêmes groupes de jeunes. A Poitiers par exemple, il y a un groupe qui s'appelle « Les débattants ». Ils vont porter la parole des jeunes à chaque fois qu'il y a comme aujourd'hui des réunions où on parle de jeunesse. Ils portent leur propre parole qu'ils construisent tout seuls. C'est très intéressant. Pour terminer, à force de se rencontrer au niveau national et de partager leurs expériences, ils se sont affranchis des missions locales et viennent de créer depuis un an un réseau grâce aux moyens modernes de communication qu'ils ont appelé « Arrêtez de nous mettre dans des cases ». Au niveau national, ils correspondent sans arrêt. Ils sont en train de monter tout seuls un projet national important qui va réunir beaucoup de jeunes et où ils vont mettre en scène ce qu'est la position d'un jeune aujourd'hui devant son conseiller de mission locale, devant son maire, devant les adultes qui l'entourent et la position qu'il voudrait avoir.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Merci pour ce témoignage. Camille, quelques réactions ?

Véronique Poyeton, responsable du service jeunesse, mairie de Mende, Lozère : Je viens au Neu'pro depuis de nombreuses années et depuis 6 ans avec mon élue. Nous sommes satisfaites des échanges et de tout ce qu'on peut avoir. Mais, il nous manque quelque chose. Je réagis sur ce que vous disiez tout à l'heure au sujet du fait qu'il faudrait que ce soit l'Etat qui prenne en main beaucoup de choses au niveau de la jeunesse. Depuis de nombreuses années, on se dit qu'ici on discute entre nous, entre convaincus, entre professionnels. On partage beaucoup de valeurs et d'idées ensemble. On se disait qu'il manquait peut-être cette remontée à l'Etat de nos propositions, de nos motions, j'emploie des grands mots. Ce petit maillon nous manque. C'est ce qu'on pointe du doigt depuis un moment. La proposition que vous faites de cette aide, de ce financement pour une formation, nous qui représentons nationalement pas mal de choses au niveau des politiques jeunesse des collectivités territoriales, nous avons un poids pour la faire remonter. On pourrait dire que telle proposition est bien et qu'on voudrait être entendu là-dessus. Avoir cet échange-là.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Peut-être en aurez-vous un peu l'occasion demain matin, chère madame, puisque vous accueillerez la ministre.

Christine Sarels, responsable des politiques d'animation territoriales UFCV région Nord Pas-de-Calais : Naturellement, comme tout le monde, j' imagine que ça tourne pas mal dans nos têtes. Ça permet de faire réfléchir. Je ne peux pas faire autrement que de témoigner. Je sors d'un colloque sur l'animation auprès des personnes âgées. Le colloque a commencé sur exactement les mêmes phrases. Quelle place pour les seniors dans la société ? Comment faire en sorte de prendre la vieillesse comme une ressource ? Arrêtons de la regarder comme un problème. Mot pour mot, c'est exactement les mêmes phrases. Cela mérite d'être réfléchi. Donc, j'y pense. Comme la jeunesse, la vieillesse est plurielle. La place de chacun dans la société est différente en fonction de son histoire, de son évolution possible. N'a-t-on pas aussi à réfléchir sur la façon dont chacun peut apprendre à être, apprendre à avoir la parole, apprendre à s'engager, apprendre à être citoyen ? La démocratie n'est-elle pas à ancrer encore davantage dans nos sociétés pour que les jeunes exclus de ces espaces de parole, de ces espaces d'initiative puissent aussi être demain des responsables quand ils sont à la retraite avec la disponibilité qu'ils peuvent avoir et qu'on les utilise bien comme ressource ? C'était une pensée. Je voudrais dire à Monsieur Olivier que nous sommes très intéressés par la démarche employée dans le Pas-de-Calais. Si un jour vous voulez bien inviter l'UFCV, on serait heureux d'y participer.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Dont acte. Le rendez-vous se prendra tout de suite après.

Edouard Papillon, service jeunesse à la mairie de La Rochelle : Je suis d'accord avec la proposition de Camille de pouvoir avoir une bourse et d'offrir, avec 4 milliards, un panel autour de l'accessibilité pour favoriser les jeunes à s'insérer dans la société et la société professionnelle particulièrement. Je voulais rappeler qu'il y a un corollaire à cette proposition-là. Culturellement, il faut que tout le domaine de la formation et de la formation professionnelle décloisonne les choses et en premier lieu l'Education nationale sur les référentiels métiers. Pour un jeune qui a commencé à travailler en usine, qui a fait les 3-8, c'est peut-être compliqué d'entrer dans la fonction publique, d'accéder à la catégorie B dans une filière particulière sociale ou administrative, d'aller voir le DRH en proposant des services pour changer de filière. Tout est cloisonné. Je suis l'exemple vivant d'être responsable aujourd'hui, mais d'être parti de la base et d'avoir eu des difficultés. Il y a toujours des murs qui cloisonnent les domaines et les secteurs d'activité. Je suis d'accord avec cette proposition-là. Aujourd'hui, la fonction politique en tant que changement dans la société doit proposer de nouvelles alternatives aux changements de la société et des fonctionnements de nos jeunes. Il y a une individualisation des activités, des comportements, des moyens, les réseaux sociaux. Il faut la prendre en compte. A la Rochelle, on a mis en place le passeport loisirs jeunes pour les 12/18. On considère que c'est au jeune de créer ses vacances. On lui propose un panel d'activités et il vient choisir ce qu'il souhaite faire pendant ses vacances avec ses copains.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Le temps passe je vais proposer à chacun des intervenants de disposer de quelques minutes pour dire ce qu'on pourrait collectivement acter ou retenir de la richesse de ces échanges. Monsieur ?

Olivier Toche, Directeur de l'INJEP, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire : On a beaucoup parlé de la place des jeunes. Je voudrais parler de la place de l'Etat. Je voudrais souligner de façon un peu ironique une contradiction à prôner, et je suis le premier à le faire, une révolution culturelle, un changement de logiciel, un empowerment des acteurs, une encapacitation de tous si on veut prendre les grands mots et en même temps, Camille le disait, d'attendre que l'Etat donne le LA. Coline renchérisait en disant que le CIJ était très bien mais qu'il fallait un pilote, une gouvernance. Il faut quelqu'un qui cadre. On va tous attendre de la ministre qu'elle cadre les choses demain. On sera intéressé par son discours. Je sais que c'est dans les gènes de la culture française que l'Etat donne ce cadrage. Tout notre système est construit pour que, si des financements doivent être dégagés, c'est la puissance publique qui puisse le faire. Dans cette assistance, je ne sais pas combien il y a d'agents de l'Etat. Mais je ne suis pas sûr qu'il y en ait beaucoup. Dans la période récente, on a assisté à un repli de l'Etat. Donc faire revenir l'Etat est une question. Ce qui me pose aussi question, c'est avec quelle méthode, quels agents et comment ils sont formés. En effet, pour connaître l'Etat de l'intérieur, je sais qu'il y a une culture de l'Etat qui est une culture de circulaire, de mise en place de dispositifs et pas du tout une culture de participation, de co-construction même si on l'affiche. Comment faire ? On sait déjà à peu près quelle serait la méthode. Encore faut-il après la mettre en place. On s'est doté d'outils d'objectivation. L'institut de la jeunesse et de l'éducation populaire est un peu là pour ça. Cela permet d'objectiver les choses. Ce qui manque encore, c'est la formation des agents. En effet, les agents y compris les agents de l'Etat ne sont pas forcément aptes à passer, je le dis pour les agents de l'Etat mais c'est peut-être vrai aussi pour les agents des collectivités territoriales et partout, à ce changement culturel. Ça vaut d'ailleurs un peu partout puisque ça vaut pour les entreprises, ça vaut pour les enseignants. Le système français est assez bloqué, toujours très vertical et pas du tout horizontal. Il faut que ces changements viennent de partout y compris du monde universitaire. J'étais à un colloque en Autriche très récemment. C'était très participatif, presque de l'éducation populaire dans un colloque scientifique alors que dans les colloques en France on reste encore très hiérarchique. Il faut faire bouger tout ça. Il y a des espaces où des décloisonnements sont possibles, sont importants. Il y a encore beaucoup de boulot à faire. Je crois que les collectivités sont plus en avance que l'Etat. Parfois, je me demande s'il ne faudrait pas commencer par suivre leur expérience avant de construire à partir de l'Etat. Plus les choses se font en commun, plus ça me semble important et intéressant. C'est à la fois un témoignage et une réaction à ce qui s'est dit à la tribune tout à l'heure.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : On se donne pour chacun d'entre vous trois minutes, pas plus, parce qu'il va être bientôt midi. Si vous avez envie à travers ce que vous avez entendu de dire « ça j'aimerais bien qu'on le partage ». Et pourquoi ne pas demain le partager avec la ministre ? Olivier, vous voulez bien commencer ?

Olivier Majewicz, Vice-président chargé de la jeunesse, de l'éducation populaire, du fonds d'aide aux jeunes, des missions locales, de l'insertion des jeunes du Conseil général du Pas-de-Calais : C'est l' élu là encore qui parle. D'abord, le caractère incontournable de la politique. De politiques jeunesse il ne peut y avoir qu'à la condition que les élus se saisissent des choses et que derrière le saisissement de ces choses les moyens soient mis en œuvre dans une politique qui soit, j'ai beaucoup aimé, ni descendante ni condescendante. Je ne sais plus qui a dit ça, mais j'ai beaucoup aimé. Cela veut dire aussi que le politique, c'est comme ça que nous l'avons mis en œuvre, doit être à l'initiative de la coordination. La fédération des énergies ne peut pas seule tout faire. Il faut qu'ils le fassent avec les partenaires et avec les jeunes en particulier d'où ce rôle de chef d'orchestre dont je parlais et de ce rôle de co-construction qui me paraît fondamental, co-construction, mais aussi sécurisation des partenariats. Il faut que les partenaires avec qui l'on construit sachent quelle est la feuille de route et jusqu'où les uns et les autres peuvent aller. J'ai beaucoup aimé aussi, et je pense que nous sommes attachés à ça dans ce département du Pas-de-Calais, laisser la place à l'initiative des jeunes, leur faire confiance. Nous mettons en œuvre un dispositif qui permet à des jeunes individuellement ou collectivement d'être accompagnés dans toute forme d'initiative qui permet aux jeunes de gagner en autonomie. Cela veut dire qu'il faut aussi l'accompagner humainement. Je le dis avec beaucoup de modestie et je ne suis pas exemplaire, j'ai été le plus jeune élu du département du Nord lorsque j'avais une carrière politique dans le Nord. J'ai été élu à 19 ans. Je dis aussi que c'est bien de laisser la place aux jeunes. Mais le pouvoir ça se conquiert aussi. Ça se prend. Il faut aussi avoir de temps en temps l'initiative de vouloir prendre les choses et ne pas attendre que ça tombe, entre guillemets, tout cuit dans le bec.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Merci pour ces éléments de conclusion. Anne-Elisabeth si vous voulez bien.

Anne-Elisabeth Lucas, membre du bureau de l'Union nationale des missions locales : Je voulais insister sur quelque chose. Il me semble que jusqu'à maintenant la protection a été sociale, les piliers tels que le travail, la famille. Comme l'a dit Camille, le travail a des difficultés, la famille est en recomposition. Aujourd'hui, peut-être qu'il faut toujours protéger, mais aussi rendre l'individu capable. Aller plus loin que la simple protection. Il faut l'égalité des droits. Elle n'est pas réalisée. On le voit pour les jeunes, mais c'est aussi le cas dans d'autres domaines, dans d'autres populations. Mais ça ne suffit pas non plus. Il faut aussi soutenir l'individu et lui donner ses possibilités avec une logique de capacités, de compétence. On dit qu'il faut partir de l'individu et de ses préférences pour essayer de lui donner les moyens de réaliser. Ça a l'air d'une injonction très utopique et très libérale. Mais, le libéral c'est aussi la liberté. Derrière cette injonction qui s'adresse à l'individu, il y a aussi le collectif qui est fait de tous ces individus. La société ne peut être que gagnante de cela. C'est une utopie à long terme. Mais on est peut-être là aussi pour inventer l'avenir.

Coline Vanneroy, membre du Forum français de la jeunesse, déléguée générale d'Animafac : Prendre le pouvoir, oui. Mais même ça aussi, ça s'apprend. Savoir que c'est possible et avoir la confiance pour prendre le pouvoir s'apprend aussi, d'où le raisonnement sur le système éducatif. Je voudrais réagir à l'intervention d'Olivier Toche qui me semble centrale. C'est la place de l'Etat. Ça ne me paraît pas contradictoire. Si on est d'accord, et c'est ce qui ressort des échanges, pour se dire que ce dont on a besoin c'est d'une révolution culturelle, une révolution un peu politique, sur la culture politique, ça doit bien venir de l'Etat. C'est l'Etat qui légifère. Ça ne veut pas dire que c'est simple. Par exemple, le RSA étendu aux moins de 25 ans, on le disait tout à l'heure, ne peut que venir de l'Etat. Et c'est ce type de mesure qui sort les jeunes d'une logique de spécificité de politique publique à leur égard pour les faire entrer dans le droit commun. Il me semble plus gênant que l'Etat ne choisisse pas, c'est ce qu'on disait tout à l'heure. C'est un modèle d'Etat providence hybride qui ne choisit pas une logique ou une autre. C'est ça aussi qui entretient le flou à mon sens.

Camille Peugny, Maître de conférences en sociologie : Pour aller un peu dans le même sens, la proposition de changer la façon dont on conçoit l'accès à l'autonomie des jeunes qui devrait se faire dans une loi garantie par l'Etat, qui pourrait être appliquée sur le terrain dans les collectivités locales, financée en partie pourquoi pas par des partenaires sociaux, est ce qui devrait surplomber et permettrait que les initiatives locales prennent tout leur sens. Je crois beaucoup encore à l'affichage de la politique nationale. Je voudrais réagir à ce que disait Madame qui m'a totalement frappé. Quand on parle des personnes âgées, on dit exactement les mêmes choses. Mais on pourrait dire les mêmes

choses des immigrés, des femmes. Qu'est-ce qui est spécifique aux jeunes ? Il y a deux éléments. Je pense qu'il faut sortir des politiques jeunesse. Le problème de l'emploi des jeunes est le problème de manque d'emplois en France. Il y a trois millions de chômeurs. Même si on prend les estimations des plus conservateurs et libéraux qui disent qu'il y a en permanence 800 000 emplois non pourvus, ça fait encore 2 200 000. Donc, il manque encore 2 200 000 emplois. Le problème du chômage des jeunes dépasse largement les jeunes. On ne peut pas le résoudre avec des politiques jeunesse. C'est aussi des politiques macros d'ensemble. Si on se pose les mêmes questions pour les vieux, entre guillemets, de la même manière qu'on se les pose pour les jeunes, c'est parce que, et je rejoins ce que disait ma voisine, on a des politiques qui sont faites pour les insiders, en gros les travailleurs en CDI âgés de 30 à 49 ans. On est dans un modèle quand l'espérance de vie était à 65 ans, qu'on commençait tous à travailler à 14 ans alors que tout a complètement changé. Aujourd'hui, on fonctionne avec des politiques publiques qui font qu'il faut avoir un bac + 5 le plus vite possible. Si on redouble un an, si on hésite, si on change de filière, c'est une catastrophe. On parle d'élèves en retard. Ensuite il faut galérer, c'est normal puisqu'on est jeune jusqu'à 27, 28, 29 ans, âge moyen du premier CDI, et ensuite d'une seule traite jusqu'à la retraite. Ensuite, se pose la question de la prise en charge des vieux. Il faut trouver des dispositifs qui à tous les moments introduisent de la souplesse. C'est pour ça qu'il est très important de raisonner en termes de parcours et non plus simplement en termes de situation. Deux éléments d'espoir pour terminer. Je suis assez optimiste. Pourquoi ? Parce qu'en 10 ans on a progressé. Il y a 10 ans, on disait que la jeunesse était une solution et pas un problème. J'ai l'impression que, même parmi les responsables politiques, cette question, cette urgence a progressé en 10 ans. Il y a 10 ans, j'étais à peine majeur, donc je ne suis peut-être pas le mieux placé pour en juger. Mais, j'ai l'impression qu'on a progressé. Et, élément d'espoir, même s'il y a beaucoup de jeunes décrocheurs, de jeunes qui arrêtent l'école à 14 ans sans diplôme, les générations se sont de plus en plus diplômées, elles sont de plus en plus éduquées, elles ont de plus en plus l'esprit critique. Je pense qu'à un moment c'est elles qui porteront ce changement-là. Je pense que cette révolution de l'éducation est une lame de fond qui fait que c'est un élément d'optimisme aussi.

Claude Costechareyre, animateur médiateur chez Niagara Innovation : Merci à tous les intervenants. Merci à vous d'avoir été toniques. Vous avez de la matière pour continuer cet après-midi et pour intervenir demain matin. Bonne journée à tous. Au revoir.